

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, September 25, 2024.

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 6:45 p.m. [ET] to study the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2025, with the exception of Library of Parliament Vote 1.

Senator Claude Carignan (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Good evening, everyone. Before we begin, I would like to ask all senators and other in-person participants to consult the cards on the table for guidelines to prevent audio feedback incidents. Please make sure to keep your earpiece away from all microphones at all times. When you are not using your earpiece, place it face down, on the sticker placed on the table for this purpose. Thank you all for your cooperation in avoiding feedback.

I wish to welcome all of the senators as well as the viewers across the country who are watching us on sencanada.ca. My name is Claude Carignan, senator from Quebec, and chair of the Senate Committee on National Finance. Now, I would like to ask my colleagues to introduce themselves, starting on my left.

Senator Forest: Good evening, and welcome. Éric Forest from the Gulf division in Quebec.

Senator Gignac: Good evening, and welcome. Clément Gignac from the Kennebec division in Quebec.

Senator Dalphond: Pierre J. Dalphond, De Lorimier division, Quebec.

[*English*]

Senator Pate: Kim Pate. I live here in the unceded, unsurrendered territory of the Algonquin Anishinabe.

Senator Ross: Hello, everyone. Senator Krista Ross from New Brunswick.

Senator Marshall: Senator Elizabeth Marshall from Newfoundland and Labrador.

Senator Smith: Senator Larry Smith, Saurel.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 25 septembre 2024

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 18 h 45 (HE), pour étudier le Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025, à l'exception du crédit 1 de la Bibliothèque du Parlement.

Le sénateur Claude Carignan (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Bonsoir à tous. Avant de commencer, je voudrais demander à tous les sénateurs et aux autres participants qui sont ici en personne de consulter les cartes sur la table pour connaître les lignes directrices visant à prévenir les incidents liés au retour de son. Veuillez tenir votre oreillette éloignée de tous les microphones à tout moment. Lorsque vous n'utilisez pas votre oreillette, placez-la, face vers le bas, sur l'autocollant placé sur la table à cet effet. Au nom des personnes qui font notamment la traduction, merci à tous de votre coopération pour éviter les retours de son.

Bienvenue à tous les sénateurs et sénatrices ainsi qu'à tous les Canadiens qui nous regardent sur sencanada.ca. Je m'appelle Claude Carignan, sénateur du Québec et président du Comité sénatorial permanent des finances nationales. J'aimerais maintenant demander à mes collègues de se présenter, en commençant par ma gauche.

Le sénateur Forest : Bonsoir et bienvenue. Éric Forest, de la division du Golfe, au Québec.

Le sénateur Gignac : Bonsoir et bienvenue. Clément Gignac, de la division de Kennebec, au Québec.

Le sénateur Dalphond : Pierre J. Dalphond, division De Lorimier, au Québec.

[*Traduction*]

La sénatrice Pate : Kim Pate. Je vis ici, sur le territoire ni cédé ni abandonné, du peuple algonquin anishinabe.

La sénatrice Ross : Bonjour à tous. Sénatrice Krista Ross du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Marshall : Sénatrice Elizabeth Marshall de Terre-Neuve-et-Labrador.

Le sénateur Smith : Sénateur Larry Smith, de Saurel.

[Translation]

The Chair: Thank you, colleagues. We are resuming our study of the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2025, which were referred to committee by the Senate on March 19, 2024.

Today we are pleased to welcome some senior officials from the Canada Border Services Agency; Immigration, Refugees and Citizenship Canada; and the Immigration and Refugee Board of Canada. Welcome, and thank you for accepting our invitation to appear before the Senate Committee on National Finance. I understand that one official from each department will give us a short statement, and then we'll open the floor to questions.

I'm pleased to introduce Ryan Pilgrim, Vice-President, Finance and Corporate Management Branch and Chief Financial Officer, Canada Border Services Agency. Welcome, Ryan. With a title like that, you'll be able to answer all our questions, and you won't need any help from your colleagues!

I would also like to introduce Nathalie Manseau, Assistant Deputy Minister and Chief Financial Officer, Immigration, Refugees and Citizenship Canada, and Hongchao Wang, Head, Corporate Services and Chief Financial Officer, the Immigration and Refugee Board of Canada.

With that, I yield the floor to Ryan Pilgrim, who will be followed by Nathalie Manseau and Hongchao Wang.

[English]

Ryan Pilgrim, Vice-President, Finance and Corporate Management Branch and Chief Financial Officer, Canada Border Services Agency: Mr. Chair and honourable committee members, thank you for inviting me to join you today. My name is Ryan Pilgrim. I am the Chief Financial Officer and Vice-President of Finance and Corporate Management at the Canada Border Services Agency, or CBSA.

I would like to begin by acknowledging that the land we are gathered on is the unceded, traditional territory of the Algonquin Anishinaabe people.

I am here today to discuss the agency's 2024-25 Main Estimates. I am joined at the table by Aaron McCrorie, Vice-President of the Intelligence and Enforcement Branch. I am also joined in the room by the following CBSA officials, who may come to the table to respond to questions that relate to their respective areas of expertise: Kelly Belanger, Associate Vice-President of Travellers Branch, Jennifer Lutfallah, Vice-President, Commercial and Trade Branch.

[Français]

Le président : Merci, chers collègues. Nous continuons notre étude sur le Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025, qui a été renvoyé au comité par le Sénat le 19 mars 2024.

Nous avons le plaisir d'accueillir aujourd'hui quelques hauts fonctionnaires de l'Agence des services frontaliers du Canada, d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada. Bienvenue et merci d'avoir accepté notre invitation à témoigner devant le Comité sénatorial des finances nationales. Je crois comprendre qu'un fonctionnaire de chaque ministère nous fera une courte déclaration, puis nous passerons aux questions.

Je suis heureux de vous présenter Ryan Pilgrim, vice-président, Direction générale des finances et de la gestion organisationnelle et dirigeant principal des finances, Agence des services frontaliers du Canada. Bienvenue. Avec un titre comme celui-là, vous allez pouvoir répondre à toutes nos questions et vous n'aurez pas besoin d'aide de vos collègues!

Je vous présente également Nathalie Manseau, sous-ministre adjointe et dirigeante principale des finances, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, et Hongchao Wang, cheffe des Services intégrés et dirigeante principale des finances, Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada.

Sur ce, je donne la parole à Ryan Pilgrim, qui sera suivi de Nathalie Manseau et Hongchao Wang.

[Traduction]

Ryan Pilgrim, vice-président, Direction générale des finances et de la gestion organisationnelle et dirigeant principal des finances, Agence des services frontaliers du Canada : Monsieur le président et honorables membres du comité, je vous remercie de m'avoir invité à me joindre à vous aujourd'hui. Je m'appelle Ryan Pilgrim. Je suis dirigeant principal des finances et vice-président à la Direction générale des finances et de la gestion organisationnelle à l'Agence des services frontaliers du Canada, ou ASFC.

J'aimerais tout d'abord rappeler que le territoire sur lequel nous sommes réunis est le territoire traditionnel non cédé du peuple algonquin anishinabe.

Je suis ici aujourd'hui pour discuter du Budget principal des dépenses pour 2024-2025 de l'agence. Je suis accompagné d'Aaron McCrorie, vice-président de la Direction générale du renseignement et de l'exécution de la loi. Je suis également accompagné des fonctionnaires de l'ASFC suivants, qui pourront venir à la table pour répondre aux questions relatives à leurs domaines d'expertise respectifs : Kelly Belanger, vice-présidente associée, Direction générale des voyageurs; Jennifer Lutfallah,

The Canada Border Services Agency provides integrated border services that support national security and public safety priorities and facilitates the legitimate flow of persons and goods. To accomplish this, the CBSA received a total of \$2.65 billion in funding through the Main Estimates for 2024-25. This represented a \$68.3 million decrease, or 2.5 percent over the Main Estimates last year.

This decrease in funding is part of our operating vote and mainly relates to the agency contribution to the refocusing government spending exercise announced in Budget 2023. The full reduction of \$66.1 million for the fiscal year 2024-25 is included in these Main Estimates.

The reduction in planned spending comes from a decrease in the use of consultants, professional services and travel. In developing these proposals, the agency worked hard to avoid any impact on front-line operations, despite the significant savings target to be achieved.

Despite the overall decrease in funding, the Main Estimates also included increases for certain initiatives. These Main Estimates include \$20.6 million in additional funding for temporary resident processing. This funding is being used to address growing volumes of temporary resident processing at the ports of entry, as well as enhance immigration enforcement activities.

The Main Estimates also include an increase of \$20.3 million to support the strengthening of the agency's frontline. This funding will be used to increase the number of border service officers at ports of entry to serve both travellers and commercial trade.

In 2023, to maintain a stable workforce of border services officers at our ports of entry, roughly 450 recruits graduated from the CBSA College and began working in the field as officer trainees across Canada. This year, the agency is working to recruit approximately 500 new border service officers.

Finally, these Main Estimates include \$32.8 million for the Land Border Crossing Project. This project will allow the agency to rebuild and modernize a number of its custodial ports of entry to meet core operational requirements and new Government of Canada standards. These standards relate to sustainability, accessibility and gender-neutral spaces while improving the processing of travellers and commercial goods. The Land Border Crossing Project is a multi-year effort and work is

vice-présidente, Direction générale du secteur commercial et des échanges commerciaux.

L'Agence des services frontaliers du Canada fournit des services frontaliers intégrés qui appuient les priorités en matière de sécurité nationale et de sécurité publique et qui facilitent la circulation légitime des personnes et des marchandises. Pour ce faire, l'ASFC a reçu un financement total de 2,65 milliards de dollars dans le cadre du Budget principal des dépenses pour 2024-2025. Cela représente une diminution de 68,3 millions de dollars, ou 2,5 %, par rapport au Budget principal des dépenses de l'an dernier.

Cette diminution du financement fait partie de notre crédit de fonctionnement et se rapporte principalement à la contribution de l'agence à l'exercice de recentrage des dépenses gouvernementales annoncé dans le budget de 2023. La réduction totale de 66,1 millions de dollars pour l'exercice 2024-2025 est incluse dans le présent Budget principal des dépenses.

La réduction des dépenses prévues provient d'une diminution du recours aux consultants, aux services professionnels et aux voyages. En élaborant ces propositions, l'agence s'est efforcée d'éviter tout impact sur les opérations de première ligne, malgré l'objectif d'économies importantes à réaliser.

Malgré la diminution globale du financement, le Budget principal comprend également des augmentations pour certaines initiatives. Le Budget principal comprend 20,6 millions de dollars de financement supplémentaire pour le traitement des demandes de résidence temporaire. Ce financement est utilisé pour traiter le nombre croissant de demandes de résidence temporaire aux points d'entrée, ainsi que pour renforcer les activités d'exécution de la loi en matière d'immigration.

Le Budget principal des dépenses comprend également une augmentation de 20,3 millions de dollars pour soutenir le renforcement des activités de première ligne de l'agence. Ces fonds serviront à augmenter le nombre d'agents des services frontaliers aux points d'entrée afin de servir les voyageurs et le commerce.

En 2023, afin de maintenir un effectif stable d'agents des services frontaliers à nos points d'entrée, environ 450 recrues ont obtenu leur diplôme du Collège de l'ASFC et ont commencé à travailler sur le terrain en tant qu'agents stagiaires dans l'ensemble du Canada. Cette année, l'agence s'efforce de recruter environ 500 nouveaux agents des services frontaliers.

Enfin, le présent Budget principal des dépenses comprend 32,8 millions de dollars pour le projet de postes frontaliers terrestres. Ce projet permettra à l'agence de reconstruire et de moderniser un certain nombre de ses points d'entrée dont elle a la garde, afin de répondre aux exigences opérationnelles essentielles et aux nouvelles normes du gouvernement du Canada. Ces normes portent sur la durabilité, l'accessibilité et les espaces neutres quant au genre, tout en améliorant le traitement

ongoing. Since 2021, three small ports have been completed, with a fourth close to completion and a fifth, larger port set to start construction this fall.

[Translation]

In addition to these amounts, the funding provided through the Main Estimates supports delivery on core priorities of the agency's mandate. For example, these estimates enable us to take on the significant problems that synthetic drugs and firearms pose to many communities.

The CBSA is working with federal, provincial and local police partners to stem the flow of these threats. We're working with these same partners, industry and others as well to also tackle the problem of stolen vehicles, and we are seeing results. We continue to invest in creating a safe and efficient travel experience for Canadians and visitors crossing our borders. This includes improving access to self-service tools for travellers and data analytics tools for border services officers.

The agency has implemented the CBSA Assessment and Revenue Management project, or CARM, internally. This is meant to improve revenue collection at the border. We expect to fully implement CARM next month. We will also be continuing to work closely with Immigration, Refugees and Citizenship Canada and Public Safety portfolio partners in managing Canada's asylum system in the face of unprecedented global migration. Finally, CBSA is committed to further increasing diversity, inclusion, accessibility and reconciliation with Indigenous peoples in all that we do.

I would like to close my remarks with a special note of thanks. I want to recognize the CBSA's border service officers for their work — the flow of people and goods across the world is not without its challenges. The people at the forefront of our agency keep Canadians safe and prosperous. For their vigilance, professionalism and compassion, I cannot thank our officers enough.

Mr. Chair, my colleagues and I will be happy to answer your questions.

The Chair: Thank you very much.

Nathalie Manseau, Assistant Deputy Minister and Chief Financial Officer, Immigration, Refugees and Citizenship Canada: Good evening, everyone. I want to begin by

des voyageurs et des marchandises commerciales. Le projet de postes frontaliers terrestres est un effort pluriannuel, et les travaux sont en cours. Depuis 2021, trois petits ports ont été achevés, un quatrième est sur le point de l'être, et un cinquième, plus grand, doit commencer à être construit cet automne.

[Français]

En plus de ces montants, le financement fourni par le budget principal appuie la mise en œuvre des priorités essentielles du mandat de l'agence. Par exemple, ce budget des dépenses nous permet d'aborder les problèmes importants que posent les drogues synthétiques et les armes à feu dans de nombreuses communautés.

L'ASFC collabore avec ses partenaires policiers fédéraux, provinciaux et locaux pour endiguer ces menaces. Nous travaillons avec ces mêmes partenaires, l'industrie et d'autres pour nous attaquer au problème des véhicules volés, et nous constatons des résultats. Nous continuons d'investir dans la création d'une expertise de voyage sécuritaire et efficace pour les Canadiens et les visiteurs qui traversent nos frontières. Il s'agit notamment d'améliorer l'accès aux outils en libre-service pour les voyageurs et aux outils d'analyse de données pour les agents des services frontaliers.

L'agence a fait des progrès dans la mise en œuvre du projet de Gestion des cotisations et des recettes de l'ASFC, que nous appelons la GCRA à l'interne. Ce projet vise à améliorer la collecte des recettes à la frontière. Nous prévoyons de mettre pleinement en œuvre la GCRA le mois prochain. Nous continuerons également de travailler en étroite collaboration avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et avec les partenaires du portefeuille de la Sécurité publique pour gérer le système d'asile du Canada face à une migration mondiale sans précédent. Enfin, l'ASFC s'est engagée à accroître la diversité, l'inclusion, l'accessibilité et la réconciliation avec les peuples autochtones dans tout ce qu'elle fait.

Je voudrais conclure mon intervention par une note spéciale de remerciements. Je veux reconnaître le travail des agents des services frontaliers de l'ASFC. La circulation des personnes et des marchandises à travers le monde n'est pas sans défis. Les personnes au premier plan de notre agence assurent la sécurité et la prospérité des Canadiens. Pour leur vigilance, leur professionnalisme et leur compassion, je ne peux pas assez remercier nos agents.

Monsieur le président, mes collègues et moi serons heureux de répondre à vos questions. Merci.

Le président : Merci beaucoup.

Nathalie Manseau, sous-ministre adjointe et dirigeante principale des finances, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada : Bonsoir à tous. Je tiens tout d'abord à reconnaître que

recognizing that we are meeting on the traditional and unceded territories of the Algonquin Anishinaabeg peoples.

Thank you for the invitation to appear before you today to discuss IRCC's 2024-25 Main Estimates. I am accompanied by my colleagues Helene Panagakos, Acting Director General, Operational Planning and Performance Planning Branch, and Jason Hollman, Director General, Asylum Policy & Program Branch.

In order to deliver on its mandate, the department has requested funding totalling \$4.19 billion in its 2024-25 Main Estimates. This amount represents a decrease of \$294 million, or 7%, from last year's Main Estimates.

An increase of \$445 million was requested for cumulative immigration levels plans, bringing cumulative funding for plan implementation to \$1.4 billion since the first multi-year immigration levels plan of 2017-19.

An increase of \$90 million has been requested for wage adjustments following the signing of collective agreements, and an increase of \$57.2 million has been requested to stabilize the resources available for processing temporary residence applications.

[English]

The total 2024-25 Main Estimates also reflect sunset program funding, including a decrease of \$348 million for the resettlement of Afghan refugees attributable to the phase-down of funding for processing and settlement activities related to Canada's commitment to resettle at least 40,000 Afghan nationals by the end of 2023.

A decrease of \$119 million for the digital platforms modernization is attributable to temporary funding related to procurement, design and implementation of modernization activities for a client-facing platform and pre-implementation activities for future tranches of the digital platform modernization.

There is also a decrease of \$106 million for the immigration approach in response to the situation in Ukraine attributable to the phase-down of funding related to processing applications, providing accommodations, settlement services and transitional financial assistance under the measures related to the Canada-Ukraine Authorization for Emergency Travel.

nous nous réunissons sur le territoire traditionnel et non cédé de la nation algonquaine anishinabe.

Je vous remercie de m'avoir invitée afin de discuter du Budget principal des dépenses de 2024-2025 d'IRCC. Je suis accompagnée de mes collègues Helene Panagakos, directrice générale par intérim, Direction générale de la planification et rendement des opérations, et Jason Hollman, directeur général, Direction générale des politiques et du programme en matière d'asile.

Afin de livrer son mandat, le ministère a demandé un financement totalisant 4,19 milliards de dollars dans son Budget principal des dépenses de 2024-2025. Ce montant représente une diminution de 294 millions de dollars, ou 7 %, par rapport au Budget principal des dépenses de l'année dernière.

Une augmentation de 445 millions de dollars a été demandée pour les plans cumulatifs des niveaux d'immigration, ce qui porte le financement cumulatif pour la mise en œuvre des plans à 1,4 milliard de dollars depuis le premier plan pluriannuel des niveaux d'immigration de 2017-2019.

Une augmentation de 90 millions de dollars a été demandée pour les ajustements salariaux après la signature de conventions collectives, et une augmentation de 57,2 millions de dollars a été demandée pour stabiliser les ressources disponibles pour le traitement des demandes de résidence temporaire.

[Traduction]

Le total du Budget principal des dépenses de 2024-2025 tient également compte de l'élimination progressive du financement de programmes, qui comprend une diminution de 348 millions de dollars des fonds destinés à la réinstallation des réfugiés afghans, diminution qui s'explique par la réduction graduelle du financement alloué aux activités de traitement des dossiers et d'établissement des réfugiés, qui faisaient partie de l'engagement pris par le Canada d'accueillir au moins 40 000 ressortissants afghans d'ici la fin de l'exercice financier 2023.

La diminution de 119 millions de dollars qui touche le poste de la modernisation des plateformes numériques découle de l'octroi d'un financement temporaire destiné à des activités d'approvisionnement, de conception et de mise en œuvre liées à la modernisation d'une plateforme d'interaction avec les clients et à des activités préalables à la mise en œuvre de futurs volets de la modernisation des plateformes numériques.

Il y a également une diminution de 106 millions de dollars du financement alloué au programme d'immigration mis en place pour répondre à la situation en Ukraine, qui est attribuable à la réduction progressive des montants consacrés au traitement des demandes, à l'hébergement, aux services d'établissement et à l'aide financière transitoire prévue dans le cadre des mesures liées à l'Autorisation de voyage d'urgence Canada-Ukraine.

The 2024-25 Main Estimates also reflect the department's contribution to refocusing government spending, for a total reduction of appropriation of \$93 million. Budget 2024 funding announcements are not included in the 2025 Main Estimates. The fund will be appropriated through the supplementary estimates in the current fiscal year.

This is a brief summary of the key investments sought in the 2024-25 Main Estimates. Thank you for the opportunity to appear today. We'll be happy to answer questions. Thank you.

[Translation]

The Chair: Thank you, Ms. Manseau.

Hongchao Wang, Head, Corporate Services and Chief Financial Officer, Immigration and Refugee Board of Canada: Thank you Mr. Chair and members of the committee for inviting the Immigration and Refugee Board to appear before you today to speak about the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2025. I am here as the Chief Financial Officer. I am supported by the Deputy Chairperson of the Refugee Protection Division and the Deputy Chief Financial Officer.

The IRB is an independent tribunal established by Parliament on January 1, 1989. Its mandate is to resolve immigration and refugee matters efficiently, fairly, and in accordance with the law. This year marks the board's 35th anniversary, and our mandate is as important today as it was at its creation.

The decisions we render must comply not only with the Immigration and Refugee Protection Act (IRPA), but also the Canadian Charter of Rights and Freedoms, international conventions to which Canada is a signatory, and Canadian jurisprudence. Given the nature of the rights being adjudicated by the board, case law has reaffirmed that the IRB must afford parties a high degree of procedural fairness. The degree of effort to meet this threshold is significant in every case.

[English]

The Immigration and Refugee Board of Canada, or IRB, has been increasing its capacity to finalize more claims and is continuously working on streamlining our operations and simplifying our processes to realize efficiencies.

En outre, le Budget principal des dépenses pour 2024-2025 tient compte de la contribution du ministère au recentrage des dépenses du gouvernement, qui se traduit par une réduction totale des crédits de 93 millions de dollars. Aucune annonce de financement contenue dans le budget de 2024 ne figure dans le Budget principal des dépenses de 2025. Ces fonds seront affectés par le biais du Budget supplémentaire de l'exercice en cours.

Voilà un bref résumé des principaux investissements demandés dans le Budget principal de 2024-2025. Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de prendre la parole devant vous aujourd'hui. Nous nous ferons un plaisir de répondre à vos questions. Merci.

[Français]

Le président : Merci, madame Manseau.

Hongchao Wang, cheffe des Services intégrés et dirigeante principale des finances, Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada : Merci, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du comité, d'avoir invité la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR) à se présenter devant vous aujourd'hui pour discuter du Budget principal des dépenses pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2025. Je suis ici à titre de dirigeante principale des finances. Je suis accompagnée par la vice-présidente de la Section de la protection des réfugiés et par le sous-dirigeant principal des finances.

La CISR est un tribunal indépendant créé par le Parlement le 1^{er} janvier 1989. Son mandat consiste à régler de manière efficace, équitable et conforme à la loi les questions liées à l'immigration et au statut de réfugié. Cette année marque le 35^e anniversaire de la commission. Notre mandat est tout aussi important aujourd'hui qu'il l'était lors de sa création.

Les décisions que nous prenons doivent être conformes non seulement à la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (LIPR), mais aussi à la Charte canadienne des droits et libertés, aux conventions internationales dont le Canada est signataire et à la jurisprudence canadienne. Compte tenu de la nature des droits sur lesquels la commission statue, la jurisprudence a réaffirmé que la CISR doit accorder aux parties un degré élevé d'équité procédurale. Le degré d'efforts nécessaires pour atteindre ce seuil est important dans tous les cas.

[Traduction]

La Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada, ou CISR, a fait progresser sa capacité de traiter un plus grand nombre de demandes et s'efforce continuellement de rationaliser ses opérations et de simplifier ses processus afin de gagner en efficacité.

That said, the IRB is faced with an unprecedented surge in asylum claims. In fiscal year 2023-24, we received 156,900 new claims. Based on the trends we are seeing this year, we expect to receive 185,000 claims, which is well above the board's funded capacity. The IRB's 2024-25 Main Estimates total \$335 million. Those figures include \$52 million of temporary, top-up investments announced in Budget 2022 to decide more asylum claims. This funding will end in March 2025.

Adjudication of immigration and refugee cases involves four distinct tribunals, known as divisions. Last year, the Refugee Protection Division, or RPD, was funded to finalize 52,500 refugee claims. We exceeded that target by finalizing over 55,000 claims. This year, through a mix of permanent and temporary funding, the RPD is funded for 57,500 finalizations. We are confident that we will finalize more cases this fiscal year.

In 2023-24, the Refugee Appeal Division, which decides appeals of the Refugee Protection Division, finalized 9,800 appeals. The Immigration Division and the Immigration Appeal Division hear immigration cases, some of which must meet strict, statutory time limits. Through the Immigration Division's adjudication of serious cases of inadmissibility to Canada and reviewing the detention of persons held under the Immigration and Refugee Protection Act, these divisions play an important role in public safety and security.

In 2023-24, the Immigration Division decided 1,800 admissibility hearings and 9,500 detention reviews, while the Immigration Appeal Division decided 3,300 appeals. Overall, the output of the Refugee Appeal Division, the Immigration Division and the Immigration Appeal Division aligns with their intake.

In total, the IRB finalized, across all four divisions, approximately 80,000 cases during the 2023-24 fiscal year. In short, the Immigration and Refugee Board, as a key part of Canada's immigration and refugee determination system, is constantly improving to ensure we adjudicate more cases efficiently, fairly and in accordance with the law.

With that overview in mind, my colleague and I welcome your questions. Thank you.

Cela dit, la CISR doit composer avec une augmentation sans précédent du nombre de demandes d'asile. Au cours de l'exercice 2023-2024, la Commission a reçu 156 900 nouvelles demandes. Compte tenu des tendances qui se dessinent cette année, elle prévoit recevoir 185 000 demandes, ce qui représente un volume beaucoup plus élevé que celui qu'elle est en mesure de traiter grâce aux ressources financières dont elle dispose. Le Budget principal des dépenses de la CISR pour l'exercice 2024-2025 s'élève à 335 millions de dollars. Ce montant comprend un financement complémentaire temporaire de 52 millions de dollars annoncé dans le budget de 2022 pour permettre à la commission de se prononcer sur un plus grand nombre de demandes d'asile. Ce financement arrivera à son terme en mars 2025.

Quatre tribunaux administratifs distincts, appelés sections, se prononcent sur les demandes d'asile et d'immigration. L'année dernière, la Section de la protection des réfugiés, ou SPR, a reçu un financement visant à lui permettre de statuer sur 52 500 demandes d'asile. Cet objectif a été dépassé puisque la SPR a réglé plus de 55 000 demandes. Cette année, elle dispose à la fois d'un financement permanent et d'un financement temporaire, ce qui lui permettra de traiter 57 500 demandes. Nous sommes convaincus que davantage de dossiers seront réglés au cours de l'exercice.

En 2023-2024, la Section d'appel des réfugiés, qui se prononce sur les appels interjetés contre les décisions rendues par la Section de la protection des réfugiés, a réglé 9 800 dossiers. La Section de l'immigration et la Section d'appel de l'immigration statuent sur les affaires d'immigration, dont certaines doivent être traitées dans des délais stricts prévus par la loi. Ces sections jouent un rôle important en matière de sécurité publique puisqu'elles se prononcent sur les motifs d'interdiction de territoire au Canada et qu'elles examinent les motifs de détention des personnes détenues en application de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés.

En 2023-2024, la Section de l'immigration a statué sur 1 800 enquêtes et 9 500 contrôles des motifs de détention, tandis que la Section d'appel de l'immigration a tranché 3 300 appels. Dans l'ensemble, les résultats de la Section d'appel des réfugiés, de la Section de l'immigration et de la Section d'appel de l'immigration correspondent au nombre de demandes reçues.

Au total, les quatre sections de la CISR ont réglé environ 80 000 dossiers au cours de l'exercice 2023-2024. En bref, la CISR, qui constitue un élément clé du système canadien d'immigration et de détermination de la qualité de réfugié, apporte constamment des améliorations à son fonctionnement afin de pouvoir traiter un plus grand nombre de dossiers tout en respectant la loi et en faisant preuve d'efficacité et d'équité.

Après ce tour d'horizon, mes collègues et moi-même sommes prêts à répondre à vos questions. Je vous remercie de votre attention.

The Chair: Thank you.

Senator Marshall: Thank you to our witnesses for being here this evening. I'm going to start with the Canada Border Services Agency. I want to some information on the Traveller Modernization initiatives as they pertain to air travel. There are a couple of issues there I wanted your comments on.

First of all, I want to know why we're still using the kiosks that require paper documents when it seems a lot of other countries are moving to — well, you don't even need your passport. There is no paper. You just stand in front of a machine.

I know from going through various airports, the kiosks are different. I also notice that a lot of the kiosks are out of service, or when you start to use them, they become out of service. There are also problems with the machines reading documents. It seems like there are a lot of problems with the existing kiosks, those existing machines.

Can you just talk about where Canada is moving? When do we expect to be on par with other countries like the United States and Australia? Also, if you could talk a little bit about how the kiosks are maintained, because it seems like there is a problem with regard to their operation and maintenance. Let's start with a brighter future.

Mr. Pilgrim: Thank you, Mr. Chair, for the question. Yes. In Budget 2021, there was over \$800 million put forward for the modernization of our systems at the CBSA.

Senator Marshall: But how much of that was for — because I saw on your website that for air travellers, it is in a Phase 4, Level 4.

Mr. Pilgrim: Yes.

Senator Marshall: How much of that is for air? I'm only interested in the air passengers.

Mr. Pilgrim: I would need to get you the exact number. Maybe my associate, Ms. Belanger, could add to that. The main impetus of this project, which is a large-scale project, is for both travellers in terms of creating digital tools — preclearance instead of the paper form — so we fully agree with you that it is time to modernize and digitize — and then also for our Border Services officers to better equip themselves with modern tools, not only to inform their decisions but to focus on higher-risk and higher-value activities at the borders. It is something we are progressing very aggressively. We are currently in discussion

Le président : Merci.

La sénatrice Marshall : Je remercie nos témoins d'être présents ce soir. Je vais commencer par les représentants de l'Agence des services frontaliers du Canada. J'aimerais obtenir des renseignements sur l'initiative Modernisation des programmes pour les voyageurs en ce qui a trait au transport aérien. Il y a quelques questions sur lesquelles j'aimerais que vous me fassiez part de vos observations.

Tout d'abord, je voudrais savoir pourquoi nous continuons à utiliser les kiosques qui exigent des documents papier alors qu'il semble que beaucoup d'autres pays adoptent, eh bien, vous n'avez même pas besoin de votre passeport. Il n'y a pas de paperasse, c'est une machine qui effectue tout le travail.

Je sais, pour avoir visité plusieurs aéroports, que les kiosques sont différents. J'ai également remarqué que de nombreux kiosques sont hors service, ou que lorsque vous commencez à les utiliser, ils deviennent hors service. Il y a également des problèmes avec les machines qui lisent les documents. Il semble qu'il y ait beaucoup de problèmes avec les kiosques existants, avec les machines actuelles.

Pouvez-vous nous parler de l'évolution de la situation au Canada? Quand prévoyons-nous d'être au même niveau que d'autres pays comme les États-Unis et l'Australie? Pourriez-vous également nous parler un peu de la manière dont les kiosques sont entretenus, parce qu'il semble qu'il y ait un problème en ce qui concerne leur fonctionnement et leur entretien. Commençons par un avenir meilleur.

M. Pilgrim : Merci, monsieur le président, pour cette question. Oui. Dans le Budget de 2021, plus de 800 millions de dollars ont été proposés pour la modernisation de nos systèmes à l'ASFC.

La sénatrice Marshall : J'ai vu sur votre site Web que pour les voyageurs aériens, il s'agit d'une phase 4, d'un niveau 4.

M. Pilgrim : Oui.

La sénatrice Marshall : Quelle est la part consacrée au transport aérien? Seuls les passagers aériens m'intéressent.

M. Pilgrim : Il faudrait que je vous donne le chiffre exact. Mon associée, Mme Belanger, pourrait peut-être apporter un complément. Le principal objectif de ce projet, qui est un projet à grande échelle, est de créer des outils numériques pour les voyageurs. Nous sommes donc tout à fait d'accord avec vous pour dire qu'il est temps de moderniser et de numériser, et pour nos agents des services frontaliers afin qu'ils soient mieux équipés en outils modernes, non seulement pour éclairer leurs décisions, mais aussi pour se concentrer sur les activités à plus haut risque et à plus grande valeur aux frontières. C'est une

with Treasury Board moving the project forward, and we expect good things to come soon, but with better detail, as Ms. Belanger —

Senator Marshall: Yes, Ms. Belanger, perhaps you can give us the date of when you are going to implement this new initiative? Is there a date set, or are we going to continue to use paper and the kiosks that have a lot of problems associated with them?

Kelly Belanger, Associate Vice-President, Travellers Branch, Canada Border Services Agency: Yes. As my colleague Mr. Pilgrim noted, we are working toward the next phase. So the first phase, as you noted, does not involve air. It does involve land. We are going from that, which is Phase 1, into the next phase which is remote, and then after that we are adding in Phases 3 and 4, biometrics and additional functionality within the air.

Senator Marshall: Was there a date for that?

Ms. Belanger: Working toward fiscal years 2027-28 for that. We are making incremental changes, though. We do have our Advance Declaration app right now, our mobile app, and as we move forward with the initial phases, we're not necessarily moving to a free-flow model within air yet, but we are adding features to our Advance Declaration app. There will be more to do. For the next few years, we are still dependent on those kiosks.

Senator Marshall: That's really — several years, and other countries implemented it several years ago. We're really behind. Can you talk about the kiosks — the maintenance of those, because when you go into other countries, you can go through in two or three minutes, but when you go into Canada, you are stuck with machines. A lot of machines don't work, or you start to use them and then they don't work. Then they can't read your documents. So it is just a litany of problems. By the time you get through, you are so utterly exhausted that you think, "Why did I come back to Canada?" So can you tell us what the problem is with the kiosks and the maintenance of them?

Ms. Belanger: At this point, the CBSA does not own those kiosks. They are part of the airport infrastructure. We have a pipeline to them, but we do not own them. The maintenance of them is through the airport authority. That said, with the advance declaration feature, most of the airports now do have — the 10 major airports do have fast lanes. So they have separate kiosks that are for people using the mobile app and the Advance Declaration. People can get through those faster.

chose que nous faisons progresser de manière très dynamique. Nous sommes actuellement en discussion avec le Conseil du Trésor pour faire avancer le projet, et nous nous attendons à ce que de bonnes choses arrivent bientôt, mais avec de meilleurs détails, comme l'a dit Mme Belanger...

La sénatrice Marshall : Oui, madame Belanger, peut-être pouvez-vous nous donner la date à laquelle vous allez mettre sur pied cette nouvelle initiative? Une date a-t-elle été fixée, ou allons-nous continuer à utiliser le papier et les kiosques qui posent de nombreux problèmes?

Kelly Belanger, vice-présidente associée, Direction générale des voyageurs, Agence des services frontaliers du Canada : Oui. Comme l'a fait remarquer mon collègue, M. Pilgrim, nous travaillons à la phase suivante. La première phase, comme vous l'avez noté, ne concerne pas l'air. Elle concerne la terre. Nous passons de cette phase, qui est la phase 1, à la phase suivante, qui est la phase à distance, puis nous ajoutons les phases 3 et 4, la biométrie et des fonctionnalités supplémentaires dans l'air.

La sénatrice Marshall : Une date a-t-elle été fixée?

Mme Belanger : Nous concentrons nos efforts sur l'exercice fiscal 2027-2028 pour cela. Nous procédons toutefois à des changements progressifs. Nous disposons actuellement de notre application de déclaration préalable, notre application mobile, et à mesure que nous avançons dans les phases initiales, nous ne passons pas nécessairement à un modèle de libre circulation dans l'air pour l'instant, mais nous ajoutons des fonctionnalités à notre application de déclaration préalable. Il y aura d'autres choses à faire. Pour les prochaines années, nous dépendrons donc encore de ces kiosques.

La sénatrice Marshall : On devra attendre encore des années, et d'autres pays l'ont mis en œuvre depuis plusieurs années déjà. Nous sommes vraiment en retard. Pouvez-vous nous parler des bornes libre-service et de leur entretien? Ailleurs dans le monde, on peut franchir cette étape en deux ou trois minutes à peine, mais au Canada, on est coincé avec ces appareils. De nombreuses bornes sont hors d'usage, ou cessent de fonctionner lorsqu'on commence à les utiliser. Elles ne peuvent pas lire nos documents. C'est une véritable litanie de problèmes. Quand on en arrive au bout de l'exercice, on est tellement épuisé qu'on se demande pourquoi on est revenu au Canada. Pouvez-vous nous dire quel est le problème avec ces bornes et leur entretien?

Mme Belanger : À l'heure actuelle, l'ASFC n'est pas propriétaire de ces bornes. Elles font partie de l'infrastructure aéroportuaire. Nous y sommes reliés, mais nous n'en sommes pas propriétaires. Leur entretien est assuré par les autorités aéroportuaires. Cela dit, grâce à la déclaration faite à l'avance, la plupart des aéroports — les 10 principaux en tout cas — ont maintenant des voies express. Ils offrent donc des bornes distinctes au bénéfice des personnes qui utilisent l'application

Senator Marshall: Do you have some sort quality control program for air travellers? Is there some sort of post-mortem as to the progress of people going through?

Ms. Belanger: Yes. We do have dashboards that look at the kiosks within each airport, which ones are not performing as expected. There are issues, potentially, around things like lighting in different areas, and we share that information with the different airports to let them know. We can go down to kiosk Number 19 is not working, or it has not seen the level that we expect in terms of matching for the passports and the pictures. So we do work with the airports on that.

[Translation]

The Chair: I apologize, but I'd like to continue on this point. I'm going to ask a question, but I'm going to have to leave the meeting at 7:30 p.m., and Senator Forest has graciously agreed to take the chair during my absence.

So I understand that there are improvements to be made and that it's coming, but here's my experience. I went to Singapore on a Canadian passport. I was welcomed, scanned my passport, the bio came next, then I entered. There wasn't even an agent, I walked in like I was arriving home and had unlocked the door.

What's the reason why, when a Canadian comes home, you can't just have this kind of system? If there's a stop order or if the gate doesn't open, why doesn't the agent intervene at that point only? In other words, why are we making getting home more complex?

Ms. Belanger: There are reasons why there are issues with that, and it's a technology issue; we know we're not there yet. There are also privacy issues.

[English]

We've got different legislation within Canada that we do need to work with. We have focused on the traveller modernization project, and we have worked toward getting the funding and moving forward with that.

That said, throughout the project, as we work through it, the plans that we had potentially two years ago, they may not be the same plans. We may leapfrog or move forward with different things, because we know that technology moves so quickly. I absolutely do acknowledge that we don't have what certain other countries have, but we are working toward it.

mobile pour remplir leur déclaration à l'avance. Ces gens peuvent ainsi passer plus rapidement.

La sénatrice Marshall : Existe-t-il une forme quelconque de contrôle de la qualité pour ce qui est de l'expérience des voyageurs aériens? S'assure-t-on d'évaluer après coup l'évolution à ce chapitre?

Mme Belanger : Oui. Nous avons des tableaux de bord pour faire le suivi des bornes libre-service dans chaque aéroport et déterminer celles qui ne fonctionnent pas comme prévu. Nous communiquons ces informations aux aéroports concernés. Cela peut aller jusqu'à indiquer que telle ou telle borne ne fonctionne pas, ou n'offre pas le niveau de précision attendu quant à la concordance des passeports et des photos. Nous collaborons donc avec les aéroports sur cet aspect.

[Français]

Le président : Je m'excuse, mais j'aimerais continuer sur ce point. Je vais poser une question, mais je vais devoir quitter la réunion à 19 h 30, et le sénateur Forest a gracieusement accepté d'occuper le poste de président durant mon absence.

Je comprends donc qu'il y a des améliorations à apporter et que ça s'en vient, mais voici mon expérience. Je suis allé à Singapour avec un passeport canadien. On m'a souhaité la bienvenue, j'ai scanné mon passeport, la bio est venue ensuite, puis je suis entré. Il n'y avait même pas d'agent, je suis entré comme si j'arrivais à la maison et que je déverrouillais la porte.

Qu'est-ce qui fait que, quand un Canadien revient à la maison, on ne peut pas avoir ce genre de système tout simplement? S'il y a un ordre d'arrêt ou si la barrière n'ouvre pas, pourquoi l'agent n'intervient-il pas à ce moment-là uniquement? En d'autres termes, pourquoi est-ce qu'on complexifie le retour à la maison?

Mme Belanger : Il y a des raisons pour lesquelles il y a des enjeux avec cela, et c'est une question de technologie; nous savons que nous n'en sommes pas encore là. Il y a aussi des enjeux de confidentialité.

[Traduction]

Nous devons composer avec différentes lois au Canada. Nous nous sommes concentrés sur l'initiative de modernisation des services aux voyageurs en nous efforçant d'obtenir le financement nécessaire pour aller de l'avant.

Cela dit, les plans établis parfois il y a deux ans à peine dans le cadre de cette initiative ne sont plus nécessairement valables aujourd'hui. Comme nous savons que la technologie évolue très rapidement, il se peut que nous cherchions à sauter quelques étapes ou à aller de l'avant avec des moyens différents. Je reconnais tout à fait que nous avons du rattrapage à faire par rapport à d'autres pays, mais nous nous employons à combler ce retard.

[Translation]

Senator Forest: Just to continue on this subject, exactly eight years ago, we were entering Oslo, we passed through a corridor and we were worried because we didn't see anyone. Nobody asked us for our passports. We figured we'd get arrested, that something would happen. It's been eight years, so I imagine the technology has evolved quite a bit over time since these are cutting-edge technologies.

Currently, what's the game plan? In terms of the travel experience, when you arrive in a country, the welcome is an important element, and it's the same for us when we return home. As I was saying, eight years ago, we'd walk in and think we were going to get arrested, that we must have missed a security checkpoint or that something must have happened.

Are you doing a technology watch to look at what the best techniques are, what is the best technology we should be implementing, and whether any of this needs to be perfected?

Ms. Belanger: Yes, a lot of studies have been done on this. For instance, in Oslo, it's similar to what exists in many other European Union countries, with red doors and green doors; if there's something to declare, you go to the red door and if not, you can go to the green door.

[English]

So we do look at that. We look at what other organizations have done. Through this project, we have gone to Heathrow and we have gone to Amsterdam, Schiphol, and we are really trying to understand what the best practices are and where we should be moving forward.

[Translation]

Senator Forest: Ms. Wang, you have repeatedly warned the government about the increase in applications. In fact, you told us earlier that you had received 156,000 applications and were expecting to receive 185,000 next year. In March 2024, the lead time was around 38 months, compared with 19 months in 2023.

How do you plan to cope with this avalanche of applications and manage to process the files within a reasonable timeframe?

Roula Eatrides, Deputy Chairperson, Refugee Protection Division, Immigration and Refugee Board of Canada: I can answer that question. There are several requests. We have implemented several effective measures in the system.

[Français]

Le sénateur Forest : Juste pour continuer sur ce sujet, il y a exactement huit ans, on entrait à Oslo, on est passé dans un corridor et on était inquiet parce qu'on ne voyait personne. Personne ne nous a demandé notre passeport. On s'était dit qu'on se ferait arrêter, que quelque chose allait arriver. Cela fait huit ans, alors j'imagine que la technologie a passablement évolué au fil du temps puisque ce sont des technologies qui sont à la fine pointe.

Actuellement, quel est le plan de match? Sur le plan de l'expérience de voyage, quand on arrive dans un pays, l'accueil est un élément important, et c'est la même chose pour nous lorsqu'on revient chez nous. Comme je vous le disais, il y a huit ans, on entrait et on se disait qu'on allait se faire arrêter, qu'on avait dû manquer un point de sécurité ou que quelque chose avait dû se passer.

Êtes-vous en train de faire une veille technologique en vue d'examiner quelles sont les meilleures techniques, quelle est la meilleure technologie qu'on devrait implanter, et si tout cela doit être perfectionné?

Mme Belanger : Oui, on a fait beaucoup d'études à ce sujet. Comme à Oslo, ça ressemble à ce qui existe dans beaucoup d'autres pays de l'Union européenne, avec les portes rouges et les portes vertes; s'il y a quelque chose à déclarer, on va à la porte rouge et sinon, on peut aller à la porte verte.

[Traduction]

Nous nous penchons donc sur cette question. Nous regardons ce que d'autres organisations ont fait. Dans le cadre de ce projet, nous sommes allés à Heathrow ainsi qu'à Schiphol, l'aéroport desservant Amsterdam, et nous essayons vraiment de déterminer quelles sont les pratiques optimales avec lesquelles nous devrions aller de l'avant.

[Français]

Le sénateur Forest : Madame Wang, vous avez le gouvernement en garde à plusieurs reprises sur l'augmentation des demandes. D'ailleurs, vous nous mentionniez plus tôt que vous en aviez reçu 156 000 et que vous envisagiez d'en recevoir 185 000 l'an prochain. En mars 2024, le délai se situait à environ 38 mois, alors qu'il était de 19 mois en 2023.

Comment envisagez-vous de faire face à cette avalanche de demandes et d'arriver à traiter les dossiers dans des délais raisonnables?

Roula Eatrides, vice-présidente, Section de la protection des réfugiés, Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada : Je peux répondre à cette question. Il y a plusieurs demandes. Nous avons mis en place plusieurs mesures efficaces dans le système.

[English]

It takes about 14 months, our average waiting time, for a claim. However, as Ms. Wang mentioned, we are funded for 57,500 claims. We are on track to meeting 60,000. This year's projected intake is 185,000. So money is helpful, but at the same time we're constantly looking at how we can improve our work.

I will give you an example. We have 40,000 hearings we schedule a year. We can make use of technology. So we're looking at how we can automate some of that scheduling in order to find some real efficiency gains. We have moved more toward oral decision making. So making the decision during a hearing, it is faster, and the claimant gets their decision right away. It reduces the amount of time to process the decision.

We're looking at the spectrum from the intake all the way to the decision, and at every single point. Our friends here at the table with us are part of that system too. We're looking at interoperability. How do we reduce duplication between our organizations? Some of it is money gets us more capacity and some of it is how we can do things better at the same time.

[Translation]

Senator Forest: So the wait time statistic of 38 months in 2024 isn't real?

Ms. Eatrides: This is for applications coming in now, because more than 75% of our applications are less than a year old.

[English]

We have very new inventory. We have been managing our operations at about a 14-month processing time, but because of the large intake, we're now estimating about 44 months for new claims that are coming into the IRB.

[Translation]

Senator Gignac: Welcome, witnesses. Over the past year, certainly since the beginning of the year, we've seen a change in immigration. Numerous measures have been announced. I think that at the beginning of the year, we decided to cap the threshold for foreign students, and more recently, we lowered it by 10%. We've imposed visas on Mexicans and we're having problems with the immigration of temporary foreign workers. I'm trying to back off, because we all agree that immigration is a source of wealth for the country — I think 23% of Canadians were born abroad and 48% of Toronto's citizens were born abroad.

[Traduction]

Il faut compter environ 14 mois, notre temps d'attente moyen, pour qu'une demande soit traitée. Cependant, comme l'a mentionné Mme Wang, nous recevons du financement nous permettant de traiter 57 500 demandes. Nous sommes en bonne voie d'en traiter 60 000. Cette année, nous prévoyons en recevoir 185 000. Le financement est donc utile, mais nous cherchons constamment des moyens d'améliorer notre travail.

Je vais vous donner un exemple. Nous programmons 40 000 audiences par an. Nous pouvons utiliser la technologie à cette fin. Nous cherchons donc à automatiser une partie de cette programmation afin de réaliser de réels gains d'efficacité. Nous nous sommes davantage orientés vers les décisions rendues directement à l'audience. C'est une façon de faire plus rapide qui permet au demandeur de savoir à quoi s'en tenir sur-le-champ. Cela réduit le temps de traitement de la décision.

Nous examinons tous les éléments du spectre de nos interventions, depuis l'enregistrement de la demande jusqu'à la décision. Nos amis ici présents sont aussi intégrés à ce système. Nous visons l'interopérabilité. Comment réduire les doublons entre nos organisations? Il s'agit d'augmenter nos capacités grâce au financement, tout en veillant sans cesse à mieux faire les choses.

[Français]

Le sénateur Forest : La statistique de 38 mois en 2024 en ce qui concerne l'attente n'est donc pas réelle?

Mme Eatrides : C'est pour les demandes qui arrivent maintenant, parce que plus de 75 % de nos demandes datent de moins d'un an.

[Traduction]

Nous avons un grand nombre de demandes récentes. Nous gérons nos activités en visant un délai de traitement d'environ 14 mois, mais en raison de la forte quantité de demandes, nous estimons maintenant à environ 44 mois le délai de traitement des nouvelles demandes qui arrivent à la CISR.

[Français]

Le sénateur Gignac : Bienvenue aux témoins. Depuis un an, très certainement depuis le début de l'année, on a perçu un changement en matière d'immigration. De nombreuses mesures ont été annoncées. Je pense qu'au début de l'année, on a décidé de plafonner le seuil des étudiants étrangers et plus récemment, on l'a baissé de 10 %. On a imposé des visas aux Mexicains et on a des problèmes par rapport à l'immigration des travailleurs étrangers temporaires. J'essaie de reculer, parce qu'on est tous d'accord pour dire que l'immigration est une source de richesse pour le pays — je pense que 23 % des Canadiens sont nés à l'étranger et que 48 % des citoyens de Toronto sont nés à l'étranger.

Has a committee of experts been set up, bringing together demographers, sociologists and economists to take into account reception capacity? How does it work? It seems like every month there's something new; there seems to be overreaction. It also sends the signal that Canada is less welcoming than it used to be, which isn't very good for Canada's image.

Were there benchmarks before, or was there nothing? Why is there suddenly a major change? What are the motivations behind all this? If my question is too sensitive, a written answer could suffice; it's not a partisan question, and the Senate is independent, but I'm trying to understand how the Immigration Department works.

Ms. Manseau: You're right. Over the past five years, we've seen an impressive volume of temporary residents enter the country, and we've recognized that these volumes need to be stabilized. You mentioned a few measures that have been put in place, and we'd be happy to send you a written response to show the support that underpins these measures.

Senator Gignac: In your written response, can you tell us if an assessment is made with independent people or research institutes on Canada's reception capacity? It's always a little difficult to measure, because right now, I find that immigrants are being blamed for some of the problems or issues we have in Canada, and we see a bit of demagoguery. Given that the unemployment rate is rising, how do you establish the number of foreign students and temporary workers? I'd like to have an answer.

Ms. Manseau: We will be happy to send you a full reply.

Senator Gignac: I'd like to put a question to representatives of the Immigration and Refugee Board of Canada. Nearly 50% of asylum seekers come through Quebec. This is an important question. Can you give us an update on the discussions with the Quebec government? I believe there's \$750 million in compensation for Quebec; has it been paid out? Can you give us an update on Quebec?

Ms. Eatrdes: We have no connection with the province of Quebec. We receive applications. Currently, 39% of our claimants are from the province of Quebec. We have the capacity to process cases from the province of Quebec, and we have a national model to improve the capacity of the Refugee Protection Division. We have bilingual members across the country. We can send files and hold hearings anywhere in the country.

Un comité d'experts rassemblant des démographes, des sociologues et des économistes pour tenir compte de la capacité d'accueil a-t-il été mis en place? Comment cela fonctionne-t-il? On a l'impression que tous les mois, il y a quelque chose de nouveau; il semble y avoir des réactions excessives. Cela envoie également le signal que le Canada est moins accueillant qu'auparavant, ce qui n'est pas très bon pour l'image du Canada.

Y avait-il des balises auparavant ou n'y avait-il rien? Pourquoi soudainement y a-t-il un changement important? Quelles sont les motivations derrière tout cela? Si ma question est trop délicate, une réponse par écrit pourrait suffire; ce n'est pas une question partisane, et le Sénat est indépendant, mais j'essaie de comprendre comment fonctionne le ministère de l'Immigration.

Mme Manseau : Vous avez raison. Au cours des cinq dernières années, on a vu un volume impressionnant de résidents temporaires entrer au pays et on a reconnu que ces volumes devaient être stabilisés. Vous avez mentionné quelques mesures qui ont été mises en place, et nous serions heureux de vous envoyer une réponse écrite pour montrer le soutien qui vient avec ces mesures.

Le sénateur Gignac : Dans votre réponse écrite, pouvez-vous nous dire si une évaluation est faite avec des gens indépendants ou des instituts de recherche sur la capacité d'accueil du Canada? C'est toujours un peu difficile à mesurer, parce qu'actuellement, je trouve que les immigrants ont le dos large pour ce qui est de certains problèmes ou enjeux qu'on a au Canada, et on voit un peu de démagogie. Étant donné que le taux de chômage augmente, comment faites-vous pour établir le nombre d'étudiants étrangers, de travailleurs temporaires? J'aimerais avoir une réponse.

Mme Manseau : Nous serons heureux de vous faire parvenir une réponse complète.

Le sénateur Gignac : J'aimerais poser une question aux représentants de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada. Près de 50 % des demandeurs d'asile passent par le Québec. C'est une question importante. Pouvez-vous faire le point pour qu'on sache où l'on en est dans les discussions avec le gouvernement du Québec? Je pense qu'il y a une somme de 750 millions de dollars qui a été accordée en compensation au Québec; a-t-elle été versée? Pouvez-vous faire le point sur cette question avec le Québec?

Mme Eatrdes : Nous n'avons aucun lien avec la province de Québec. Nous recevons les demandes. À l'heure actuelle, 39 % de nos demandeurs sont de la province de Québec. Nous avons la capacité de traiter les dossiers de la province de Québec et nous avons un modèle national pour améliorer la capacité de la Section de la protection des réfugiés. Nous avons des commissaires bilingues dans tout le pays. Nous pouvons envoyer des dossiers et tenir des audiences partout au pays.

[English]

We don't have any relationship. For us, a claim is a claim, but we do match proportionality, in general, with the claims we have. The way we schedule, we do a first in, first out approach, generally, and we have certain claim types — people who are detained, vulnerable, minors — we prioritize them. But in general it is first in, first out. When we look at our claims, we had a large number of claims that came in through Roxham Road that is located in Quebec. Those are generally done first because of just the timing of when the claims have come in. But right now, we actually have more claimants located in Ontario than Quebec, but the older claims are in Quebec.

Senator Smith: Ms. Manseau, if I could ask you this question, looking at your Departmental Plan, your organization is still falling short, substantially, with respect to the percentage of permanent resident applications that meet service standards. Your target is more than 80%. Recent results from your office said you were at about 55% or 56% of success. Could you explain why you are having difficulties in meeting service standards with respect to permanent resident applications? What concrete actions are being taken to increase this, not just money, but actionable measures that are proven to increase service standards?

Helene Panagakos, Acting Director General, Operational Planning and Performance Planning Branch, Immigration, Refugees and Citizenship Canada: Thank you, chair. Out of the permanent resident lines of business where we do have service standards, right now we're meeting five out of the six. The only one that we are not meeting — we're close to meeting, but have not met — is the PNP base category. There are several categories. The PNP base is the one that is not Express Entry. So we have a Provincial Nominee Program, or PNP, that is Express Entry and the non-Express Entry. The PNP base, we are missing by about a month, right now. Those fluctuate from month to month, but right now, as things stand, we're meeting five out of the six.

The ones where we're not meeting, a lot of them have to do with level space. We have more intake than we can accommodate based on the level space in our levels plan, and that is truly an issue that we are trying to work through.

Senator Smith: Can you explain level —

[Traduction]

Nous n'avons aucune relation directe avec cette province. Pour nous, une demande est une demande, mais nous voyons généralement à déployer nos ressources en proportion des demandes que nous recevons. Le plus souvent, nous appliquons le principe du premier entré, premier sorti, et nous avons certains types de demandes — les détenus, les personnes vulnérables, les mineurs — que nous traitons en priorité. Mais, en général, c'est premier arrivé, premier servi. Nous constatons qu'un grand nombre des demandeurs sont arrivés par le chemin Roxham, au Québec. Ces demandes sont généralement traitées en premier en raison du moment où elles ont été déposées. À l'heure actuelle, nous avons plus de demandeurs en Ontario qu'au Québec, mais les demandes les plus anciennes se trouvent au Québec.

Le sénateur Smith : Madame Manseau, en regardant votre plan ministériel, je constate que votre organisation n'atteint toujours pas, loin de là, son objectif quant à la proportion de demandes de résidence permanente qui sont traitées dans le respect des normes de service. Votre objectif est de 80 %. Les résultats récents de votre bureau indiquent que vous avez atteint un taux d'efficacité de 55 ou 56 %. Pourriez-vous expliquer pourquoi vous avez des difficultés à respecter les normes de service en ce qui concerne les demandes de résidence permanente? Sans se limiter au financement, quelles mesures concrètes sont prises pour augmenter ce taux? Je parle ici de mesures concrètes ayant fait leurs preuves pour assurer une plus grande conformité aux normes de service?

Helene Panagakos, directrice générale par intérim, Direction générale de la planification et du rendement des opérations, Immigration, Réfugiés and Citoyenneté Canada : Merci, monsieur le président. En ce qui concerne les secteurs d'activité touchant les résidents permanents pour lesquels nous avons des normes de service, celles-ci sont respectées dans cinq cas sur six. La seule exception — la situation est sur le point d'être réglée, mais ce n'est pas encore fait — est la catégorie de base du Programme des candidats des provinces, ou PCP, soit celle ne permettant pas une entrée express. Pour l'instant, il nous manque environ un mois pour satisfaire aux normes dans le cas des demandes de base du PCP. Ces chiffres fluctuent d'un mois à l'autre, mais à l'heure actuelle, nous respectons les normes de service dans cinq cas sur six.

Les cas où nous n'atteignons pas nos objectifs sont souvent liés au nombre de places disponibles suivant les niveaux établis. Nous avons plus de demandes que nous ne pouvons en accueillir compte tenu des places prévues dans notre plan des niveaux, et c'est vraiment un problème que nous essayons de régler.

Le sénateur Smith : Pouvez-vous nous expliquer ce que vous entendez exactement par niveaux?

Ms. Panagakos: Admissions levels. Each category, based on the program — based on the different categories and lines of business, we have allocated space in our levels plan. A lot of times, because we do not have intake caps, those numbers are much higher at the intake than what we can actually accommodate.

Senator Smith: Where are you going with this situation? How are you going to make it better?

Ms. Panagakos: That is an area we are working and sensitizing for future levels plan to be able to allocate further space or to have intake caps so that, therefore, people don't have to wait in line for excessive amounts of time when, in reality, we don't have the space in our levels plan to be able to allocate.

Senator Smith: When do you think you will have your levels plan up to that next level?

Ms. Panagakos: So we're looking at the new MC for levels — sorry.

Senator Smith: Sorry, I don't know all your jargon.

Ms. Panagakos: — our memorandum to the cabinet for the new levels plan as of next year. There, we're going to have the permanent residents, the temporary residents and we're looking at how we can allocate space better to be able to meet more of our service standards.

Senator Smith: Will you have specific objectives that will be new objectives you want to accomplish at that time? Are you ready to start to talk about what those objectives will be?

Ms. Panagakos: Those are all things we're looking at internally right now. Once we have flushed out that out, we're happy to come back and give you additional information. But those are things that we're looking at right now.

Senator Smith: What will be the number one step that you have to take to improve your situation to get to that higher level?

Ms. Panagakos: As I said, I think it is the intake caps in areas where we cannot accommodate with additional level space to have intake caps so that we don't have an ongoing intake for those particular lines of business.

Senator Smith: Thank you.

Mme Panagakos : Je parle des niveaux d'admission. Dans notre plan des niveaux, nous avons prévu un certain nombre de places pour les différentes catégories et secteurs d'activité. L'absence d'un plafond quant aux demandes enregistrées fait souvent en sorte que ces chiffres sont nettement supérieurs à notre capacité de traitement.

Le sénateur Smith : Que va-t-il advenir avec cette situation? Comment comptez-vous améliorer les choses?

Mme Panagakos : C'est un domaine sur lequel nous travaillons, notamment du point de vue de la sensibilisation, afin que l'on dispose d'un plus grand nombre de places dans les plans des niveaux à venir, ou que l'on fixe des plafonds quant au nombre de demandes enregistrées de telle sorte que les gens n'aient pas à attendre pendant trop longtemps alors qu'en réalité, nous n'avons pas la marge de manœuvre nécessaire dans notre plan des niveaux pour pouvoir considérer leur demande.

Le sénateur Smith : Quand pensez-vous que votre plan des niveaux pourra être mieux adapté à la situation?

Mme Panagakos : Nous tablons sur le prochain MC pour les niveaux... désolée.

Le sénateur Smith : Désolé, mais je ne connais pas tout votre jargon.

Mme Panagakos : Je parle de notre mémoire au Cabinet pour le nouveau plan des niveaux à partir de l'année prochaine. On y trouvera les niveaux alloués pour les résidents permanents et les résidents temporaires, et nous essayons de déterminer les moyens à prendre pour optimiser le tout de manière à pouvoir mieux respecter nos normes de service.

Le sénateur Smith : Aurez-vous en tête de nouveaux objectifs précis que vous pourriez viser à ce moment-là? Êtes-vous prête à commencer à parler de ces objectifs?

Mme Panagakos : Ce sont tous des éléments sur lesquels nous nous penchons actuellement à l'interne. Une fois que nous aurons fait le tour de la question, nous serons heureux de revenir pour vous donner des informations supplémentaires. Mais cela fait effectivement partie des choses que nous examinons.

Le sénateur Smith : Quelle serait la première mesure à prendre pour améliorer votre situation et atteindre ce palier supérieur?

Mme Panagakos : Comme je l'ai dit, je pense qu'il s'agirait des plafonds touchant les demandes enregistrées dans les secteurs où nous ne pouvons pas disposer de places supplémentaires par rapport aux niveaux établis. On éviterait ainsi d'accepter sans cesse de nouvelles demandes dans les secteurs d'activité en question.

Le sénateur Smith : Merci.

Senator Kingston: My questions are for Immigration, Refugees and Citizenship Canada. I'm not sure which one of you would be answering, but my first few questions are fairly broad.

First of all, I would like to know why there is a significant drop in expenditures for the refugee Resettlement Assistance Program.

Ms. Manseau: That would be us.

Part of the reductions are due to the fact that we have resettled the Afghan refugees. That would be the main part of the decrease.

Senator Kingston: I got the service mixed up with the claim. Sorry, that's — okay. I understand now.

I want to turn to something that touches on the Interim Federal Health Program. I have worked with that program in a previous life, because I was involved with primary health care. I was working in a clinic where we actually worked with the Multicultural Association of Fredericton, in this case, in order to try to meet some of the needs of refugees and, more recently, asylum seekers.

I did ask some related questions in June and was told that I probably needed to talk to the actual department. So here you are.

I know some things have changed in Fredericton, for instance, in terms of housing people who are asylum seekers. The question I had at that time was around the health care workers who accompanied them. I didn't quite understand that. In your written answers, you talked about the fact that there were no more asylum seekers staying in hotels in Fredericton at this moment, but in other cities you say that in the interests of connecting claimants to broader levels of care through coordination with local health care partners, some cities have created pathways for health care that are utilized for referrals by the Registered Nurses, or RNs, within the IRCC accommodation sites.

In my mind, that sentence speaks to an issue that I have seen over time, with refugees and asylum seekers more recently. That is that, somehow, plans aren't made for the refugees, for instance, that we know that we were going to be receiving in Fredericton in any particular year. Certainly, the nurses who were sent to live in the hotels, much like travel nurses — that's how I think of them — weren't able to access the system as they should, because there were no prior plans made. I thought to myself that there is a better way to spend your money, possibly, with making plans with provinces and with the Multicultural Association of Fredericton, for instance, to settle people.

La sénatrice Kingston : Mes questions s'adressent aux représentants d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Je ne sais pas lequel d'entre vous répondra, mais mes premières questions sont d'ordre assez général.

Tout d'abord, j'aimerais savoir pourquoi il y a une baisse importante des dépenses pour le Programme de réinstallation des réfugiés.

Mme Manseau : Je vais vous répondre à ce sujet.

La baisse est notamment due au fait que nous avons terminé la réinstallation des réfugiés afghans. C'est ce qui explique en grande partie la diminution.

La sénatrice Kingston : J'ai confondu le service et la demande. Désolée, mais je comprends maintenant.

Je voudrais que l'on parle du Programme fédéral de santé intérimaire. Dans une vie antérieure, j'ai eu à traiter avec ce programme alors que je faisais carrière dans le secteur des soins de santé primaires. Je travaillais dans une clinique où nous collaborions avec l'Association multiculturelle de Fredericton pour essayer de répondre à certains besoins des réfugiés et, plus récemment, des demandeurs d'asile.

J'ai posé des questions un peu dans le même sens en juin dernier, et on m'a dit qu'il serait sans doute préférable que je m'adresse au ministère concerné. Voici que j'en ai maintenant l'occasion alors que vous comparez devant nous.

Je sais que certaines choses ont changé à Fredericton, pour continuer avec cet exemple, en ce qui concerne l'hébergement des demandeurs d'asile. La question que je me posais à l'époque concernait les travailleurs de la santé qui les accompagnaient. Je n'ai pas très bien compris. Dans vos réponses écrites, vous parliez du fait qu'il n'y avait plus de demandeurs d'asile hébergés dans des hôtels à Fredericton en ce moment, mais, concernant la situation ailleurs au pays, vous indiquiez que, pour que les demandeurs d'asile aient accès à une plus vaste gamme de soins grâce à la coordination avec les partenaires locaux du secteur de la santé, certaines villes ont mis en place des mécanismes permettant aux infirmières autorisées travaillant dans les sites d'hébergement d'IRCC d'aiguiller leurs patients vers les soins appropriés.

Cette affirmation met pour moi en lumière un problème que j'ai été à même d'observer au fil du temps, d'abord avec les réfugiés puis avec les demandeurs d'asile. Il s'agit du fait que, pour une raison ou une autre, aucun plan n'est établi concernant les réfugiés que nous savons que nous allons accueillir, encore une fois à Fredericton par exemple, au cours d'une année donnée. Il est certain que les infirmières qui ont dû aller s'installer dans les hôtels, un peu comme des infirmières itinérantes — c'est ainsi que je les vois — n'ont pas pu accéder au système de santé dans la mesure où elles l'auraient dû, parce qu'il n'y avait pas de plan en ce sens. Je me suis dit qu'il y avait

I would like you to talk about that just a little bit — why do you do things the way you do? What plans might you have for the future? Because health care needs are not being met for refugees in small communities, at least, in Canada.

Ms. Manseau: I remember that question from the last committee. I'm happy to see that we have provided a written response. I'll be happy to bring back your request for further clarifications and provide you with a written response.

Senator Kingston: I would really like to think about other solutions as well, because it's concerning to think that money is being spent and yet needs are not being met because of processes as opposed to actual dollars, probably.

Senator Ross: My question is for, Ms. Manseau.

In 2021, the then minister, Mr. Mendicino, announced over \$428 million over five years dedicated to the enterprise-wide Digital Platform Modernization program to improve application processing.

You mentioned this evening a decrease in funding for that item. I would like you to elaborate on what that decrease was about and why.

Ms. Manseau: There was a decrease in the Main Estimates because a portion of the pre-implementation of the project has been concluded, but in the Supplementary Estimates (A), funding was sought for the PM of \$90 million for the further implementation of the program in 2024-25 and future years.

Senator Ross: I did see that line item in Supplementary Estimates (A) — the \$84.6 million — but it did confuse me because it's an ongoing program. I was surprised to see it in Supplementary Estimates rather than in the Main Estimates.

Ms. Manseau: The way the funding has been allocated for the program is that we need to go and seek funding by tranches. The funding is in the fiscal framework, but the department needs to seek funding as we require it.

une meilleure façon de dépenser notre argent, et que l'on pourrait notamment établir des plans avec les provinces et avec l'Association multiculturelle de Fredericton, dans ce cas précis, pour faciliter l'installation de ces gens-là.

J'aimerais que vous nous disiez un peu ce qu'il en est. Pourquoi procédez-vous de cette manière? Que prévoyez-vous faire à l'avenir? Il faut en effet constater que les réfugiés n'ont pas nécessairement accès aux soins de santé dont ils ont besoin, tout au moins dans les petites collectivités canadiennes.

Mme Manseau : Je me souviens de cette question posée lors d'une séance précédente. Je suis heureuse de constater que vous avez pu obtenir une réponse écrite. Je me ferai un plaisir de vous transmettre par écrit les éclaircissements supplémentaires que vous demandez.

La sénatrice Kingston : J'aimerais vraiment que l'on réfléchisse à d'autres solutions, car il est inquiétant de penser que les besoins en santé ne sont pas satisfaits en raison de la manière dont on s'y prend, plutôt que d'un manque de ressources, car des dépenses sont effectivement engagées.

La sénatrice Ross : Ma question s'adresse à Mme Manseau.

En 2021, le ministre de l'époque, M. Mendicino, a annoncé plus de 428 millions de dollars sur cinq ans consacrés à l'initiative de Modernisation de la plateforme numérique à l'échelle de l'organisation afin d'améliorer le traitement des demandes.

Vous avez mentionné ce soir une diminution du financement de ce poste. J'aimerais que vous m'expliquiez plus en détail cette réduction et les raisons qui la motivent.

Mme Manseau : Il y a eu une diminution dans le Budget principal des dépenses parce qu'une des étapes préalables à la mise en œuvre du projet a été menée à terme. En revanche, un financement de 90 millions de dollars a été demandé pour la Modernisation de la plateforme numérique dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) afin de poursuivre la mise en œuvre de l'initiative en 2024-2025 et lors des exercices subséquents.

La sénatrice Ross : J'ai vu ce poste dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) — les 84,6 millions de dollars —, mais je me suis posé des questions parce qu'il s'agit d'un programme permanent. J'ai été surprise de voir ce montant dans le Budget supplémentaire, plutôt que dans le Budget principal.

Mme Manseau : Le mode d'allocation des fonds pour cette initiative nous oblige à demander du financement par tranches successives. Le financement est prévu dans le cadre financier, mais le département doit solliciter des fonds au fur et à mesure, en fonction de ses besoins.

Senator Ross: So the modernization program was supposed to be a five-year program. We're in year four. Where are we, with respect to the program?

Ms. Manseau: The funding was allocated in Budget 2021 — \$910 million was allocated over five years. There was a planning phase that was concluded last fiscal year, and we're now implementing the different projects under the program. I can give you a list of what has been accomplished so far.

In June — what we're planning in the current fiscal year — in June 2024, we introduced a new online account for temporary resident visa applications. That's a first step toward a single window account for users to access all IRCC services. That was done and launched in June 2024.

In the fall, we're also planning to launch the online passport renewal services. That would be for adult renewal applications. So we'll see that launch in the next few months.

In early 2025, there will be a pilot on issuing digital travel and immigration documents for visas. That's planned for early next year. In the spring, we'll also be introducing a platform to support a modernized client support service delivery model. That will allow client inquiries to be managed more efficiently across all channels.

Senator Ross: In the original plans there was talk of a single digital application form for international students. Has that been accomplished? Where is that in the plan?

Ms. Manseau: It's not currently planned for in the current fiscal year. I have only listed what we're planning for the current fiscal year. What has been launched recently is the online account for the visas applications.

Senator Ross: Thank you.

Senator Pate: My question is a follow-up from the one I asked CBSA and IRCC about a policy change made in September 2023. We did receive a written response from CBSA. This was the issue of how to increase access to temporary residents permits for former children in care, who are now at risk of removal. As you know, someone who is in care, the state becomes their parent, and while that is a provincial jurisdiction in terms of child welfare, the fact that the state is responsible for ensuring people get immigration status, so your parents if it's not the state. It's an obvious question of what responsibility does CBSA have when the jurisdiction that is their parent has not done its job?

La sénatrice Ross : L'initiative de modernisation était censée s'étendre sur cinq ans. Nous en sommes à la quatrième année. Où en est rendue l'évolution de cette initiative?

Mme Manseau : Le financement de 910 millions de dollars sur cinq ans a été alloué dans le budget de 2021. Une phase de planification s'est achevée lors du dernier exercice financier, et nous sommes en train de mettre en œuvre les différents projets prévus dans le cadre de cette initiative. Je peux vous donner une liste de ce qui a été accompli jusqu'à présent et de ce que nous prévoyons pour l'exercice en cours.

En juin 2024, nous avons créé et rendu accessible un nouveau compte en ligne pour les demandes de visa de résident temporaire. Il s'agit d'une première étape vers un compte à guichet unique permettant aux utilisateurs d'accéder à tous les services d'IRCC.

À l'automne, nous prévoyons également instaurer un service de renouvellement de passeport en ligne. Il servira aux demandes de renouvellement pour les adultes. Nous attendons donc ce lancement au cours des prochains mois.

Début 2025, on prévoit un projet pilote sur la délivrance de documents de voyage et d'immigration en format numérique pour les visas. Au printemps, nous mettrons également en place une plateforme destinée à moderniser le soutien offert à notre clientèle. Nous pourrions ainsi gérer plus efficacement les demandes des clients sur les différents canaux.

La sénatrice Ross : Dans les plans initiaux, il était question d'un formulaire de demande numérique unique pour les étudiants étrangers. Est-ce que c'est chose faite? Où cela s'inscrit-il dans le plan?

Mme Manseau : Ce n'est pas prévu pour l'exercice financier en cours. J'ai énuméré uniquement les initiatives au calendrier du présent exercice, la plus récente étant l'ouverture du compte en ligne pour les demandes de visa.

La sénatrice Ross : Merci.

La sénatrice Pate : Ma question fait suite à celle que j'ai posée à l'ASFC et à IRCC au sujet d'un changement de politique apporté en septembre 2023. Nous avons reçu une réponse écrite de l'ASFC. Il s'agissait de savoir comment améliorer l'accès aux permis de séjour temporaire pour les anciens enfants pris en charge qui risquent maintenant d'être renvoyés du Canada. Comme vous le savez, lorsqu'une personne est prise en charge, l'État devient son parent, et bien que la protection de l'enfance relève des provinces, le fait que l'État soit responsable de veiller à ce que ces personnes obtiennent un statut d'immigration, en lieu et place des parents, nous amène bien sûr à nous demander quelle est la responsabilité de l'ASFC lorsque le gouvernement qui joue le rôle du parent n'a pas fait son travail.

I would like to have some clarification, please, about how many applications have been made for temporary residents permits under this policy since its introduction? As well as how many applications have been made for permanent residents under a similar policy for former children in care since its introduction in January 2024? For each of these totals, please indicate how many applications have been accepted and rejected, as well as how many fall under other statuses, whether it's discontinued or still being processed et cetera.

Also, please specify how many people who have made these two types of applications have been deported, and what the basis for the deportations were. Also any data you can provide regarding the number of deportations of children formerly in care in the year prior to the change of policy in September 2023.

Ms. Manseau: It's partly a question for IRCC and partly for CBSA. I've been consulting with my colleague. We don't have that data here with us, but we are happy to provide that information in writing.

Aaron McCrorie, Vice-President, Intelligence and Enforcement Branch, Canada Border Services Agency: Our systems don't track that detail in terms of who has been removed, so we can't trace it back to say if this removal was somebody with a child in care. I can confirm that for you. I don't think we have that statistic, but we can confirm it for you.

Senator Pate: I would be very interested in that. Given it's a new policy, why would this not be followed?

Mr. McCrorie: I'm not saying we're not following it; I'm saying that we're not capable of tracking that. What would happen is that if the individual is issued a temporary resident permit, or TRP, that would suspend the removal. There would be no removal if the TRP were issued.

Senator Pate: Before a different committee, there was evidence provided that the government was concerned about an expansion of the policy proposed in a bill that former senator Mobina Jaffer introduced — Bill S-235 — and I'm curious then if you don't keep track of that, how the government evaluated whether that would be a policy that would influence your numbers, because that was the implication at the committee. I'm interested to know, if you find that you're not keeping track of the numbers, how are you evaluating the relative success or the impact of these policy changes?

J'aimerais avoir quelques précisions dans ce contexte. Combien de demandes de permis de séjour temporaire ont été faites dans le cadre de cette politique depuis son introduction? Je voudrais aussi savoir combien de demandes de permis de résidence permanente ont été déposées dans le cadre d'une politique similaire pour les anciens enfants pris en charge depuis sa mise en œuvre en janvier 2024? Pour chacun de ces totaux, veuillez indiquer combien de demandes ont été acceptées et rejetées, ainsi que le nombre de celles dont le statut est différent, qu'il s'agisse d'une demande abandonnée, toujours en cours de traitement, etc.

Veuillez également préciser combien de personnes ayant présenté une demande entrant dans l'une de ces deux catégories ont été expulsées, et quelle était la raison de ces expulsions. Je vous prierais en outre de bien vouloir nous transmettre toutes les données disponibles concernant le nombre d'expulsions d'anciens enfants pris en charge au cours de l'année précédant le changement de politique de septembre 2023.

Mme Manseau : Cette question concerne à la fois IRCC et l'ASFC. J'ai consulté mon collègue. Nous n'avons pas ces données ici avec nous, mais nous nous ferons un plaisir de vous fournir ces informations par écrit.

Aaron McCrorie, vice-président, Direction générale du renseignement et de l'exécution de la loi, Agence des services frontaliers du Canada : Nos systèmes ne permettent pas d'extraire tous les détails sur les personnes expulsées, de sorte que nous ne pouvons pas vérifier si un renvoi visait quelqu'un qui avait un enfant pris en charge par l'État. Je pourrai vous le confirmer. Je ne pense pas que nous disposions de telles statistiques, mais nous pourrions vous le confirmer.

La sénatrice Pate : Je vous en serais très reconnaissante. Étant donné qu'il s'agit d'une nouvelle politique, pourquoi ne serait-elle pas suivie?

M. McCrorie : Je ne dis pas que nous ne la suivons pas; je dis que nous ne sommes pas en mesure d'extraire des données à ce sujet. Dans les faits, si une personne se voit délivrer un permis de séjour temporaire, ou PST, le renvoi sera suspendu. Il n'y aura pas de renvoi si un PST a été octroyé.

La sénatrice Pate : Devant un autre comité, il est ressorti des témoignages que le gouvernement s'inquiétait de l'élargissement de la politique proposé dans un projet de loi présenté par l'ancienne sénatrice Mobina Jaffer — le projet de loi S-235 —, et je serais curieuse de savoir, si vous ne tenez pas de données là-dessus, comment le gouvernement a évalué si cette politique aurait une incidence sur les résultats parce que c'est ce qui était sous-entendu à ce comité. J'aimerais savoir, s'il est vrai que vous ne recueillez pas de données à ce sujet, comment vous évaluez le succès relatif ou l'effet de ces modifications apportées à la politique?

Ms. Manseau: If we do have the data, we'll be happy to provide it to you.

Senator Pate: The gap in data is particularly concerning because the ability to apply for permanent resident status under the policy is for a limited time that ends in 2027. I'm curious about what the justification for the time limit is, what concrete measures you're taking to ensure that all who are eligible are able to apply, and that they are receiving information about the availability of this option.

The *Toronto Star* recently reported that in July 2023, Ottawa spent more than \$62 million deporting 16,000 people. The number and costs of deportations increased in 2021-22, and 2023 and is the highest it has been since 2012. About 90% of the deportations since 2005 have been listed as for non-compliance. Advocates have labelled this deportation rate and expense of unprecedented. I'm curious how both of your departments are justifying these increase, particularly given the government's commitment in December 2021 to a regularization program for undocumented migrants. That program has not been delivered, and the minister of immigration indicates that he is continuing to study options.

Mr. McCrorie: From a CBSA point of view, we have a legal obligation to remove individuals if there is a removal order in place as soon as possible. That obligation is enshrined in the Immigration and Refugee Protection Act, or IRPA. It can have implications for national security or public safety. We believe that the removal program is integral to a secure immigration program with integrity. We focus our removals on what we call our tier 1 removals, which is people with serious inadmissibility issues. Our second tier are people who failed irregular arrival — irregular claimants who arrived irregularly. Tier 3 is failed refugee claimants, and tier 4 is all other inadmissibility. Our primary focus is to remove people who represent a danger to Canada. But overall, it is about ensuring the integrity of the system.

Senator Pate: Would those be included in the 90% for non-compliance?

Mr. McCrorie: I apologize. I'm not sure what the non-compliance reference is. For us, it will be inadmissibility under one of the sections of the Immigration and Refugee Protection Act. It would be a serious inadmissibility like criminality or war crimes, or it could be a failed refugee claimant whose claim failed.

Mme Manseau : Si nous avons ces données, nous serons heureux de vous les fournir.

La sénatrice Pate : Cette absence de données est particulièrement préoccupante parce que la possibilité de demander le statut de résident permanent en vertu de la politique est limitée dans le temps et prend fin en 2027. Je serais curieuse de savoir ce qui justifie cette limite de temps et quelles mesures concrètes vous prenez pour vous assurer que toutes les personnes admissibles peuvent présenter une demande et qu'elles sont informées de cette possibilité.

Selon un article publié dans le *Toronto Star* récemment, en juillet 2023, Ottawa a dépensé plus de 62 millions de dollars pour expulser 16 000 personnes. Le nombre et le coût des déportations ont augmenté en 2021-2022, et les chiffres de 2023 sont les plus élevés qu'on ait connus depuis 2012. Environ 90 % des déportations effectuées depuis 2005 ont été faites au motif de non-conformité. Les défenseurs des personnes expulsées jugent ce taux d'expulsion et ces frais sans précédent. J'aimerais bien savoir comment vos deux ministères justifient cette augmentation, compte tenu notamment de l'engagement pris par le gouvernement en décembre 2021 de mettre en place un programme de régularisation des sans-papiers. Ce programme se fait toujours attendre, et le ministre de l'Immigration affirme qu'il continue d'étudier les options.

M. McCrorie : Du point de vue de l'ASFC, nous avons l'obligation, selon la loi, de renvoyer le plus rapidement possible les personnes faisant l'objet d'une mesure de renvoi. Cette obligation est inscrite dans la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, ou LIPR. Il peut y avoir des questions de sécurité nationale ou de sécurité publique en jeu. Nous pensons qu'un tel programme de renvoi fait partie intégrante de tout programme d'immigration sûr et intègre. Nous concentrons nos efforts sur les renvois de catégorie 1, dans notre jargon, c'est-à-dire qu'ils visent des personnes présentant de graves problèmes d'inadmissibilité. La catégorie 2 est celle des personnes qui ont échoué dans leurs démarches d'entrée irrégulière, ce sont des demandeurs d'asile qui sont arrivés illégalement au pays. La catégorie 3 est celle des demandeurs d'asile déboutés, et toutes les autres interdictions de territoire entrent dans la catégorie 4. Notre objectif premier est d'expulser les personnes qui représentent un danger pour le Canada. Mais dans l'ensemble, il s'agit de garantir l'intégrité du système.

La sénatrice Pate : Ces catégories s'appliquent-elles aux 90 % des cas de non-conformité dont je parlais?

M. McCrorie : Je m'excuse. Je ne suis pas sûr de comprendre ce que vous entendez par non-conformité. Nous utilisons les divers critères d'inadmissibilité prévus aux articles de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés. Il y a les critères d'inadmissibilité grave, comme la criminalité ou les crimes de guerre, et il y a les demandeurs du statut de réfugié dont la demande a été rejetée.

Senator Dalphond: My question is for the Immigration and Refugee Board. I think I read that, as of August, you had 240,000 pending refugee claims. I understand you are equipped to process about 57,000 to 60,000 per year, so it would take four years to process the backlog, assuming there are no new files.

How are you going to do it?

Ms. Eatrdes: By using techniques to try to improve efficiency in the system.

We try to allocate the right proportion of resources to complexity of claims.

We have something called a task force on less complex claims that we use. We try to allocate the right proportion of resources to complexity of claims. We have a stream of cases that can range from 20 to 30% of our claims, where identity has been established, our partners have done all of their security work on the files. They have told us they are not going to intervene in person, the issues aren't complex, and we can stream them through an easier process where it's a paper decision or it's a short hearing. We reduce the timelines down to nine months for those claims. That's one thing we use. We're looking at technology. We have had a portal that we use, that's electronic. It has been successful. We're going to expand it to claimants, so then we can start looking at using more technology to do advanced triage and streaming. Right now we use a lot of people to do those functions. We would never use technology in terms of decision making, but we can use it to support us in those ways.

Really, it's about how we work better to try to increase those efficiencies. We have digitized files, so we can allocate files across the country to all different areas of the country and different time zones to try to maximize the number of hearings that we have as well with those files.

There is no one-size-fits-all solution. It's really looking at every stage of the process, from the moment a file comes in, to how we schedule it, stream it, decide to try to increase those efficiencies, and use the funds that we have right now.

Senator Dalphond: You think you are going to manage to get rid of the backlog within a year?

Ms. Eatrdes: No, we will not be able to do that.

Senator Dalphond: The measures will not be enough?

Le sénateur Dalphond : Ma question s'adresse aux gens de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié. Il me semble bien avoir lu qu'en d'août, vous aviez 240 000 demandes de statut de réfugié en attente. Je crois savoir que vous êtes en mesure d'en traiter entre 57 000 et 60 000 par année. Il vous faudrait donc quatre ans pour traiter l'arriéré, en supposant qu'il n'y ait pas de nouveaux dossiers.

Comment comptez-vous procéder?

Mme Eatrdes : Nous comptons utiliser diverses techniques visant à améliorer l'efficacité du système.

Nous essayons d'allouer la bonne proportion des ressources à la complexité des demandes.

Nous avons un groupe de travail chargé des demandes les moins complexes. Nous essayons d'allouer la bonne proportion des ressources aux divers types de demandes, selon leur complexité. Il y a un volet qui comprend de 20 à 30 % des demandes, pour lesquelles l'identité du demandeur a été établie, et nos partenaires ont terminé leur enquête de sécurité. Ils nous ont dit qu'ils n'interviendraient pas en personne, que les enjeux ne sont pas complexes et que nous pouvons utiliser une procédure simplifiée et prendre une décision sur papier ou à l'issue d'une courte audience. Le délai de traitement est ainsi réduit à neuf mois pour ces demandes. C'est l'une de nos stratégies. Nous examinons comment la technologie peut nous aider. Nous utilisons un portail électronique. Il donne de bons résultats. Nous allons bientôt commencer à l'utiliser afin d'exploiter davantage la technologie pour effectuer le triage. À l'heure actuelle, nous faisons appel à un grand nombre de personnes pour ces fonctions. Nous n'utiliserions jamais la technologie pour prendre des décisions, mais nous pouvons l'utiliser comme outil de cette façon.

En fait, il s'agit d'améliorer notre façon de travailler pour tenter d'accroître notre efficacité. Nous avons des dossiers numérisés, ce qui nous permet de les répartir entre les diverses régions du pays et dans tous les fuseaux horaires afin d'essayer de tenir le plus grand nombre d'audiences possible.

Il n'y a pas de solution magique. Il s'agit vraiment d'examiner chaque étape du processus depuis le moment où une demande est déposée, la planification, le traitement, la prise de décisions, pour essayer d'accroître notre efficacité et faire bon usage des fonds dont nous disposons à l'heure actuelle.

Le sénateur Dalphond : Vous pensez réussir à éliminer l'arriéré en l'espace d'un an?

Mme Eatrdes : Non, nous n'y parviendrons pas.

Le sénateur Dalphond : Ces mesures ne suffiront pas?

Ms. Eatrises: It depends on what you set your processing time as. For what we're funded for, we estimate we're on track to doing about 60,000, but with the sheer volume, we're looking at a processing time for a new claim of around 44 months —

Senator Dalphond: Forty-four months?

Ms. Eatrises: — to clear the current backlog.

Senator Dalphond: That's close to four years — three years and a half of waiting. There was that Division 38 in the Budget Implementation Act that was apparently asked by you to improve the systems and to have deemed things that were removed from the Budget Implementation Act. How does it affect your operation?

Ms. Eatrises: We aren't involved in the legislative proposals. I would probably turn it to my colleagues on the legislative reform package.

Senator Dalphond: Were you not consulted or part of that?

Ms. Eatrises: We are independent of the policy side, so we don't put forward legislation.

Senator Dalphond: Suggestions, no? Because we're told that would be streamlining the process and make it faster and more efficient. But you were not part of that?

Ms. Eatrises: We do provide input into different proposals that are being recommended, but we do not have a policy legislative function at the Immigration and Refugee Board. We're an independent, arm's-length tribunal.

Senator Dalphond: Did you look at that chapter from your own side, Division 38? If it passes, it will have the following impact; if it doesn't pass, it would have the following impact. There was no assessment like that done by you?

Ms. Eatrises: We looked at it when it was published, so it hasn't been enacted. I'm really not in a position to comment on it.

Senator Dalphond: When you look at it, when it was in the draft process, was it to have a significant impact on your operations?

Ms. Eatrises: I really can't provide comment on that.

Senator Dalphond: Thank you.

Senator Marshall: Just going back to Canada Border Services Agency again. Talking about the modernization of travellers by air. There is a document called the multi-year suite

Mme Eatrises : Tout dépend des délais de traitement visés. Avec notre financement, nous estimons être sur la bonne voie pour arriver à traiter environ 60 000 demandes, mais compte tenu du volume des demandes, le délai de traitement d'une nouvelle demande serait d'environ 44 mois...

Le sénateur Dalphond : Quarante-quatre mois?

Mme Eatrises : ... pour résorber l'arriéré actuel.

Le sénateur Dalphond : Cela fait presque quatre ans, trois ans et demi d'attente. On trouvait la section 38 dans la Loi d'exécution du budget, que vous aviez apparemment demandée pour améliorer les systèmes et éliminer certaines présomptions. Comment cela se répercute-t-il sur vos activités?

Mme Eatrises : Nous ne participons pas à la rédaction de propositions législatives. Je m'en remettrais probablement à mes collègues responsables de la réforme législative.

Le sénateur Dalphond : N'avez-vous pas été consultés ou mis à contribution?

Mme Eatrises : Nous sommes indépendants de la branche politique, de sorte que nous ne proposons pas de mesures législatives.

Le sénateur Dalphond : Vous ne faites pas de suggestions? Parce qu'on nous dit que cela permettrait de simplifier le processus, de l'accélérer et de le rendre plus efficace. Mais vous n'avez pas participé à cela?

Mme Eatrises : Nous faisons nos commentaires sur les différentes propositions qui sont faites, mais la Commission de l'immigration et du statut de réfugié n'a pas de fonction législative ou politique. Nous sommes un tribunal indépendant.

Le sénateur Dalphond : Avez-vous examiné ce chapitre de votre côté, la section 38? Si elle est adoptée, cela aura tel effet; si elle ne l'est pas, cela aura tel autre effet. Vous n'avez procédé à aucune évaluation de ce type?

Mme Eatrises : Nous l'avons examinée lorsqu'elle a été publiée, avant sa promulgation. Je ne suis vraiment pas en mesure de faire des commentaires à ce sujet.

Le sénateur Dalphond : Lorsque vous l'avez examinée, au stade du projet de loi, prévoyiez-vous qu'elle ait un grand effet sur vos activités?

Mme Eatrises : Je ne peux vraiment pas faire de commentaires à ce sujet.

Le sénateur Dalphond : Merci.

La sénatrice Marshall : Je reviens à l'Agence des services frontaliers du Canada. Parlons un peu de la modernisation des voyages aériens. Il y a un document intitulé la série d'initiatives

of traveller modernization initiatives. Is that a document that we can get a copy of? Could you send that to the clerk? Would that indicate as the dates for the implementation of various processes?

Jennifer Lutfallah, Vice-President, Commercial and Trade Branch, Canada Border Services Agency: I'll answer that. I'm not exactly sure which document.

Senator Marshall: The website references something called the multi-year suite of Traveller Modernization initiatives. You were saying in your earlier testimony, when I was looking at when the government was going to implement the paperless system. I think you said 2027-28 is what is slated right now. So I was interested in seeing the entire document to see what is in it.

Ms. Belanger: Yes, absolutely.

Senator Marshall: Okay.

Ms. Belanger: We'll look at that and we will present that to the committee.

Senator Marshall: Thank you. I have another question also for Canada Border Services. It's related to the professional and special services which is about 20% of your budget. Can you give us some insight into exactly what you would be purchasing in the area of professional and special services and why it's such a significant portion of your budget?

Mr. Pilgrim: Thank you, Mr. Chair, for the question. Yes, it is a significant part of our budget. It has gone down by about 10% this year, which we are happy to show due to a decrease in the use of external consultants. This number includes internal expenditures to other government departments as well as external expenditures. About half of the expenditures are to internal departments such as the Department of Justice, Shared Services, Public Services and Procurement Canada.

Senator Marshall: Why would —

Mr. Pilgrim: Justice is all of our legal expenditures, our lawyers. All of our IT is purchased through Shared Services, and the Canada Revenue Agency provides a platform for financial and HR services. Public Services and Procurement Canada provides all of our buildings. We pay a fee every year for all of our infrastructure and our buildings.

Senator Marshall: What's the other half?

pluriannuelles de modernisation des services aux voyageurs. S'agit-il d'un document dont nous pouvons obtenir copie? Pourriez-vous l'envoyer à la greffière? Y trouverait-on les dates de mise en œuvre des différents processus?

Jennifer Lutfallah, vice-présidente, Direction générale du secteur commercial et des échanges commerciaux, Agence des services frontaliers du Canada : Je vais répondre à cette question. Je ne sais pas de quel document vous parlez exactement.

La sénatrice Marshall : Il est question, sur votre site Web, de ce qu'on appelle la série d'initiatives pluriannuelles de modernisation des services aux voyageurs. Vous en avez parlé dans votre témoignage, un peu plus tôt, lorsque je cherchais à savoir quand le gouvernement allait mettre en œuvre son système sans papier. Je pense que vous avez dit que l'objectif était de 2027-2028 pour le moment. J'aimerais donc voir le document dans son intégralité pour savoir ce qu'il contient.

Mme Belanger : Oui, absolument.

La sénatrice Marshall : Très bien.

Mme Belanger : Nous vérifierons et l'enverrons au comité.

La sénatrice Marshall : Merci. J'ai une autre question à poser aux gens des Services frontaliers du Canada. Elle concerne les services professionnels et spéciaux, qui représentent environ 20 % de votre budget. Pouvez-vous nous donner une idée de ce que vous comptez acheter exactement comme services professionnels et spéciaux et nous expliquer pourquoi cela représente une proportion aussi importante de votre budget ?

M. Pilgrim : Merci de cette question, monsieur le président. Oui, c'est une part importante de notre budget. Elle a diminué d'environ 10 % cette année, et nous sommes heureux d'en attester, grâce à un recours moindre aux consultants externes. Ce chiffre comprend les dépenses internes imputées à d'autres ministères ainsi que les dépenses externes. Environ la moitié de ces dépenses sont destinées à des services internes de ministères comme le ministère de la Justice, Services partagés et Services publics et Approvisionnement Canada.

La sénatrice Marshall : Pourquoi...

M. Pilgrim : Nous utilisons les services du ministère de la Justice pour nos dépenses juridiques, nos avocats. Nous achetons toutes nos technologies de l'information par l'intermédiaire des Services partagés, et l'Agence du revenu du Canada nous fournit une plateforme pour les services financiers et la gestion des ressources humaines. Services publics et Approvisionnement Canada nous fournit tous nos bâtiments. Nous payons un montant chaque année pour l'ensemble de notre infrastructure et de nos bâtiments.

La sénatrice Marshall : Et à quoi servira l'autre moitié?

Mr. Pilgrim: It could be commissionaires stationed at our buildings. It could be for guard services at our immigration holding centres. It could be some consultants helping build some of our major IT systems.

Senator Marshall: Would there be any money in there for this suite of the modernization initiatives?

Mr. Pilgrim: Yes.

Senator Marshall: Are you able to tell us how much? Fifty percent is internal which is \$250 million, so how much of the \$250 million?

Mr. Pilgrim: This year, just for example, we have a budget of about \$158 million for the Travel Modernization initiative. But that will include internal costs as well. So there will be a split between internal CBSA employees, back office employees and then external consultants, but perhaps Ms. Belanger has a bit more detail on the split this year.

Senator Marshall: I think that's sufficient. I have a question also for Ms. Wang or her colleagues.

Based on the numbers that you are speaking to earlier — and Senator Dalphond alluded to it — I know you're implementing some improvements in your processes and you're trying different things. Based on the numbers that you're telling us, it seems to me that your inventory is only going to grow. At the end of this year, I would expect your inventory of claims to be processed would be larger than it was at the beginning of the year. It seems as if you're in a growth industry and that you might take various types of actions, but it is going to be a growth industry. Can you confirm and speak to that very briefly?

Ms. Wang: Thank you for the question. From a financial perspective, in addition to the efficiency measures that my colleague described, we are working with partners, IRCC and CBSA, to secure the funding announced in Budget 2024. The Government of Canada proposes to provide IRCC, CBSA and IRB \$743.5 million over five years. This is to support the stability and integrity of Canada's asylum system.

I'll turn to my colleague to see if there are additional insights.

Senator Marshall: Even with that, are you foreseeing a reduction in your case load at the end of this fiscal year? I just don't see it based on your testimony here this evening.

M. Pilgrim : Ce peut être pour les commissionaires en poste dans nos immeubles. Ce peut être pour les services de gardiens de sécurité dans nos centres de surveillance de l'immigration. Ce peut être pour des consultants embauchés pour nous aider à mettre en place nos grands systèmes informatiques.

La sénatrice Marshall : Y aurait-il là des fonds pour cette série d'initiatives de modernisation?

M. Pilgrim : Oui.

La sénatrice Marshall : Pouvez-vous nous dire combien? Cinquante pour cent du total sera pour des services internes, ce qui représente 250 millions de dollars, alors combien est-ce que cela représente sur ces 250 millions de dollars?

M. Pilgrim : Cette année, par exemple, nous avons un budget d'environ 158 millions de dollars pour l'initiative de modernisation des services aux voyageurs. Cela comprendra également des coûts internes. Il y aura donc une répartition entre les employés internes de l'ASFC, le personnel administratif et les consultants externes, mais Mme Belanger aurait peut-être un peu plus de détails à vous donner sur la répartition de cette année.

La sénatrice Marshall : Je pense que c'est suffisant. J'ai également une question pour Mme Wang ou ses collègues.

Compte tenu des chiffres que vous avez cités tout à l'heure — et le sénateur Dalphond y a fait allusion —, je sais que vous apportez des améliorations à vos processus et que vous essayez différentes choses, mais d'après les chiffres que vous nous avez donnés, il me semble que l'arriéré ne pourra qu'augmenter. Je m'attends à ce qu'à la fin de l'année, le nombre de demandes à traiter soit plus élevé qu'au début de l'année. Il semble que vous soyez dans un secteur en croissance et que vous avez beau prendre différentes mesures, mais c'est un secteur en croissance. Pouvez-vous le confirmer et nous en parler très brièvement?

Mme Wang : Je vous remercie de cette question. D'un point de vue financier, outre les mesures qu'a décrites ma collègue pour accroître notre efficacité, nous travaillons avec nos partenaires, IRCC et l'ASFC, afin de nous assurer de recevoir le financement annoncé dans le budget de 2024. Le gouvernement du Canada propose de verser à IRCC, à l'ASFC et à la CISR 743,5 millions de dollars sur cinq ans. Cette somme serait destinée à assurer la stabilité et l'intégrité du système d'asile canadien.

Je vais demander à ma collègue si elle a d'autres choses à ajouter.

La sénatrice Marshall : Malgré cela, prévoyez-vous une réduction de votre volume de travail à la fin de l'exercice financier? Ce n'est pas ce que je déduis de votre témoignage de ce soir.

Ms. Eatrises: There is a global migration crisis, right? We don't control our intake and who comes into the country, so we're takers.

Senator Marshall: You're looking at the numbers and that's all I'm talking about, your numbers. I would see that the number of people in your inventory at the end of this year, based on the numbers you have quoted today, will be larger than it was at the beginning of the year. I wanted to make sure that my interpretation of your testimony is correct. You're in a growth industry and you don't foresee at this point in time it's going to diminish.

Ms. Eatrises: That's right.

[Translation]

Senator Gignac: We're going to go to the Canada Border Services Agency, or CBSA, and we're going to discuss a subject that's been much talked about, namely ArriveCAN. We won't go back over the fact that this program cost \$60 million; I don't want to go over that again, because we've discussed it at great length.

I'd like to have the statistics. How many travellers have used ArriveCAN since the beginning of the year? What percentage of Canadian travellers use the application and ArriveCAN?

Mr. Pilgrim: Thank you for the question. Right now, about 300,000 people use the system every month — so, over three million a year — to pre-declare.

Senator Gignac: I have no idea what that means as a percentage. Is it 15%, 50%? What percentage of workers are coming in?

Mr. Pilgrim: Oh! That's mathematics!

Senator Gignac: From what I've read in *La Presse*, only 13% of travellers use ArriveCAN. Is this really the case?

Mr. Pilgrim: That would be three million out of about 90 million.

Senator Gignac: I can do a little quick math and get a number. Okay.

Mr. Pilgrim: A lot of people use it, and the program my colleague Ms. Belanger is working on will be an improvement on the current system. It helps speed up the process for travellers and for us. So we suggest that people use it.

Mme Eatrises : Il y a une crise migratoire mondiale, vous savez? Nous n'avons pas d'emprise sur l'afflux de demandes ni sur les personnes qui entrent dans le pays, donc nous nous adaptons.

La sénatrice Marshall : On regarde les chiffres, ici, et c'est tout ce dont je parle, vos chiffres. Je pense que le nombre de dossiers que vous aurez à traiter à la fin de l'année, d'après les chiffres que vous avez cités aujourd'hui, sera plus élevé qu'il ne l'était au début de l'année. Je voulais m'assurer que mon interprétation de votre témoignage était correcte. Vous êtes dans un secteur en croissance et vous ne vous attendez pas à ce que la demande diminue à ce stade.

Mme Eatrises : C'est juste.

[Français]

Le sénateur Gignac : On va aller du côté de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), et on va parler d'un sujet qui a fait couler beaucoup d'encre, soit ArriveCAN. On ne reviendra pas sur le fait que ce programme a coûté 60 millions de dollars; je ne veux pas en reparler, car on en a très abondamment discuté.

J'aimerais avoir les statistiques. Combien de voyageurs utilisent ArriveCAN depuis le début de l'année? Quel est le pourcentage de voyageurs canadiens qui utilisent l'application et ArriveCAN?

M. Pilgrim : Merci pour la question. À l'heure actuelle, c'est à peu près 300 000 personnes qui utilisent le système chaque mois — donc plus de 3 millions par année — pour faire leur prédéclaration.

Le sénateur Gignac : Je n'ai aucune idée de ce que cela signifie en pourcentage. Est-ce que c'est 15 %, 50 %? Quel est le pourcentage de travailleurs qui arrivent?

M. Pilgrim : Oh! ce sont des mathématiques!

Le sénateur Gignac : D'après que j'ai lu dans le journal *La Presse*, seulement 13 % des voyageurs utilisent ArriveCAN. Est-ce que c'est bien le cas?

M. Pilgrim : Ce serait 3 millions sur environ 90 millions.

Le sénateur Gignac : J'effectue un petit calcul rapide et cela me donne un chiffre. D'accord.

M. Pilgrim : Un grand nombre de personnes l'utilisent, et le programme sur lequel ma collègue Mme Belanger travaille sera une amélioration du système actuel. Cela aide à accélérer le processus pour les voyageurs et pour nous. Nous suggérons donc que les gens l'utilisent.

Senator Gignac: Is what I read correct, that travellers save 50% of their time, and that it takes 40 seconds less in general when using ArriveCAN?

Mr. Pilgrim: Yes, that's right. It takes 40 to 41 seconds less, but with two or three million people....

Senator Gignac: That's not much.

Mr. Pilgrim: No, but it's time.

Senator Gignac: Are you going to do an awareness campaign? If things go faster, the traveller's experience will improve. What is your strategy? We've invested \$60 million in public funds in Canada.

Mr. Pilgrim: That's a good suggestion. We're happy that the system is working well, but it would be better if more people used it. About 12% of people in airports use it at the moment. This system works and yes, we should advertise a bit more to increase those numbers.

Senator Gignac: It's a suggestion. We are a non-partisan Senate, but we want this program to be effective because of the public funds that have been invested.

Finally, can ArriveCAN be used at all airports in Canada?

Mr. Pilgrim: Only at the 10 largest airports.

Senator Gignac: I'm from the Quebec area. There are places where you can and places where you can't use it. I just wanted to know.

I'll leave some time for my colleagues, who have some very pertinent questions. Thank you.

[English]

Senator Smith: I would like to ask the people from the IRB a question, if I could. A key risk identified in your departmental plan is recruitment and retention. Due to the competitive and highly mobile nature of the labour market, IRB may have difficulties attracting and retaining high-skilled employees. Could you provide specifics on strategies that you can implement to attract and retain highly skilled workers? Do you have the data to share about your success in this regard?

Ms. Eatrises: I would be happy to take that question. The good news is that we're at a full complement of our adjudicators. We have a strategy of hiring adjudicators from across Canada. It is a mix. We have people who are lawyers, we have a lot of

Le sénateur Gignac : Est-ce que ce que j'ai lu est exact, soit que les voyageurs gagnent 50 % de temps et que cela prend 40 secondes de moins en général quand on utilise ArriveCAN?

M. Pilgrim : Oui, c'est exact. C'est 40 à 41 secondes de moins, mais sur 2 millions ou 3 millions de personnes...

Le sénateur Gignac : Ce n'est pas beaucoup.

M. Pilgrim : Non, mais c'est du temps.

Le sénateur Gignac : Allez-vous faire une campagne de sensibilisation? Si cela va plus vite, l'expérience du voyageur s'améliore. Quelle est votre stratégie? On a quand même investi 60 millions de dollars de fonds publics au Canada.

M. Pilgrim : C'est une bonne suggestion. Nous sommes heureux que le système fonctionne bien, mais ce serait préférable que davantage de personnes l'utilisent. Environ 12 % des gens dans les aéroports l'utilisent en ce moment. Ce système fonctionne et oui, nous devrions faire un peu plus de publicité pour augmenter ces chiffres.

Le sénateur Gignac : C'est une suggestion. Nous sommes un Sénat non partisan, mais nous voulons que ce programme soit efficace à cause des fonds publics qui ont été investis.

Finalement, est-ce dans tous les aéroports au Canada qu'on peut utiliser ArriveCAN?

M. Pilgrim : C'est seulement dans les 10 plus grands aéroports.

Le sénateur Gignac : Je viens de la région de Québec. Il y a des endroits où l'on peut et d'autres où l'on ne peut pas l'utiliser. Je voulais simplement savoir.

Je vais laisser du temps à mes collègues, qui ont des questions très pertinentes. Merci.

[Traduction]

Le sénateur Smith : J'aimerais poser une question aux représentants de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié, si vous me le permettez. L'un des principaux risques mentionnés dans votre plan ministériel est le recrutement et le maintien en poste. En raison de la nature compétitive et très mobile du marché du travail, la commission pourrait avoir de la difficulté à attirer et à retenir des employés hautement qualifiés. Pourriez-vous nous décrire les stratégies que vous pouvez déployer pour attirer et retenir des travailleurs hautement qualifiés? Avez-vous des données à nous communiquer sur vos réussites sur ce plan?

Mme Eatrises : Je serai ravie de répondre à cette question. La bonne nouvelle, c'est que tous nos postes d'arbitres sont pourvus. Notre stratégie consiste à recruter des arbitres partout au Canada. C'est un mélange. Nous embauchons des juristes,

individuals who have worked for NGOs, who understand context, have worked in the humanitarian resettlement industries. We have gone out and run competitive public processes, but also worked a lot with various stakeholder groups like NGOs and bar associations to recruit our members. Once they come into the Refugee Protection Division, we have an extensive training program of around eight weeks, wherein we have sessions around substantive law and how to manage a hearing room. We run individuals through mock files as well. From start to finish, you are working with a file. We do practice hearings with them, we have a mentorship coaching system. We also have a legal reasons review. We have our own independent legal department that reviews their reasons for the first six months that they work at the board to ensure that the quality is there.

With growth, the concern is always that we're efficient, but we want to make sure that we have quality as well. With a high-growth model, we have also put in place a number of quality safeguards to ensure that we're meeting the requirements in terms of what we see as our adjudicative vision of consistency in issuing decisions that are fair in accordance with the law.

We have been successful in terms of recruiting and retaining our workforce. Right now we actually have a stable workforce across the country.

Senator Smith: Do you have the measurement system in place so you can track everything that you are doing? Is that correct?

Ms. Eatrdes: We do.

Senator Smith: Maybe I could go back to Immigration, Refugees and Citizenship Canada. More than 13,000 international students have applied for asylum in Canada. As of August, according to reports, it has always been clear that student visas are not automatically a pathway to residency and, ultimately, citizenship here.

I'm trying to understand the difference between students who come in on student visas and students who come in and suddenly, after they get a visa, try to claim asylum. I'm just wondering if you could talk about the updates on the total number of international students that have applied for asylum here in Canada. It seems to be that if a student is coming from a foreign country and gets the temporary residency to go to school here and suddenly applies for asylum, then that precludes somebody else who may need it from getting into the country. It sort of looks like a set-up or somebody manipulating the system. I was just wondering how many of these students have applied

beaucoup de personnes qui ont travaillé pour des ONG, qui comprennent le contexte, qui ont travaillé dans le secteur de la réinstallation humanitaire. Nous lançons des concours publics, mais nous travaillons aussi beaucoup avec divers groupes du secteur, comme les ONG et les associations du barreau, pour recruter nos employés. Quand ils arrivent à la Section de la protection des réfugiés, nous avons un programme de formation approfondi d'environ huit semaines, dans le cadre duquel nous leur donnons des ateliers sur les règles de droit matériel et la gestion d'une salle d'audience. Nous soumettons également des dossiers fictifs à nos recrues. Du début à la fin, elles travaillent à un dossier. Nous organisons des simulations d'audiences avec elles, nous disposons d'un système de mentorat et d'accompagnement. Nous procédons également à un examen des motifs juridiques. Nous disposons de notre propre service juridique indépendant qui révisé les motifs que nos nouveaux arbitres évoquent pendant leurs six premiers mois de travail au sein de la commission afin d'assurer la qualité du travail.

Pour ce qui est de la croissance, la priorité est toujours d'être efficaces, mais nous voulons aussi nous assurer de la qualité. Compte tenu de la forte croissance prévue, nous avons également mis en place un certain nombre de garanties de qualité pour nous assurer de bien répondre aux exigences, selon notre vision de la cohérence afin de rendre des décisions justes et conformes à la loi.

Nous réussissons à recruter et à conserver notre personnel. À l'heure actuelle, nous disposons d'effectifs stables partout au pays.

Le sénateur Smith : Avez-vous un modèle d'évaluation en place pour suivre tout ce que vous faites? En avez-vous un?

Mme Eatrdes : Oui.

Le sénateur Smith : Je peux peut-être revenir à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Plus de 13 000 étudiants étrangers ont demandé l'asile au Canada. Selon divers documents publiés au mois d'août, il est très clair que les visas d'étudiant ne sont pas automatiquement une voie vers la résidence et, éventuellement, vers la citoyenneté canadienne.

J'essaie de comprendre la différence entre les étudiants qui viennent avec un visa d'étudiant et les étudiants qui arrivent et qui soudainement, après avoir obtenu un visa, essaient de demander l'asile. Je me demandais si vous pouviez faire le point sur le nombre total d'étudiants étrangers qui ont demandé l'asile ici au Canada. Il semble que si un étudiant vient d'un pays étranger, qu'il obtient un permis de séjour temporaire pour étudier ici, puis qu'il demande soudainement l'asile, cela empêche quelqu'un d'autre qui pourrait en avoir besoin d'entrer au pays. Cela ressemble à un moyen détourné ou à une façon de manipuler le système. Je me demande simplement combien

for asylum, because it really muddies the water. I think it does. It sounds like it does, doesn't it?

Ms. Manseau: Thank you for the question. As we mentioned a little earlier, a number of measures have been put in place to reduce the temporary residents. I'll check in with my colleague if we have the data on students that have sought asylum.

Senator Smith: I think that would be something that you could look at, dig up for us and send it back to us in writing. Because it just seems that there is a contradiction in the system when suddenly you have a student visa and can go to school, but that student could be coming from a wealthy family. Why does that student have to go for asylum unless there is some manipulation there? I would just like to get a comment from you on how you manage the manipulation so that you can focus on what should be focusing on. Students who have a legitimate passport to come in and go to school is one thing, but when they go back and say, oh, I'm afraid someone is going to shoot me or my family is in trouble back home, I need to have an asylum claim, it just doesn't make sense.

[Translation]

Senator Éric Forest (*Deputy Chair*) takes the chair.

The Deputy Chair: Can you send us the answer and statistics in writing?

Senator Smith: Could we have 30 seconds for a quick response now?

The Deputy Chair: This is what the lady is going to give us.

Ms. Panagakos: We have these figures and we'll be happy to send them to you. I don't have them here with me, but I have them.

The other thing is that we're looking at this to see what indicators might give us additional clues on the integrity side of the program. Indeed, a student who is granted a student visa is there to study. On the other hand, we are seeing certain trends. We're currently looking specifically at indicators that may give us further clues for the future. We'll be happy to provide you with these figures.

Senator Smith: It would be interesting to know how many students apply for asylum. In my opinion, it clogs up the system.

Senator Dalphond: I'll start by following up on Senator Gignac's question about ArriveCAN. You say it goes 40 seconds faster in the interaction with the machine, but in the system, when I use it at Trudeau airport, I take the green aisle that says

d'étudiants ont demandé l'asile, car cela brouille vraiment les pistes. Je le crois vraiment. N'est-ce pas ce qu'il semble se passer?

Mme Manseau : Merci de cette question. Comme nous l'avons mentionné un peu plus tôt, un certain nombre de mesures sont en place pour réduire le nombre de résidents temporaires. Je vais consulter mon collègue pour savoir si nous avons les données sur les étudiants qui ont demandé l'asile.

Le sénateur Smith : Vous pourriez examiner et extraire les données, puis nous les envoyer par écrit. Parce qu'il semble y avoir une contradiction dans le système si un étudiant qui a un visa pour aller à l'école vient d'une famille riche. Pourquoi cet étudiant doit-il demander l'asile, à moins qu'il y ait manipulation? J'aimerais simplement avoir vos commentaires sur votre façon de gérer cette manipulation pour que vous puissiez focaliser sur l'important. C'est une chose que les étudiants ayant un passeport valide viennent étudier ici, mais c'en est une autre s'ils disent craindre de se faire tirer dessus ou que leur famille dans leur pays d'origine est en danger et qu'ils doivent demander l'asile. Cela n'a tout simplement aucun sens.

[Français]

Le sénateur Éric Forest (*vice-président*) occupe le fauteuil.

Le vice-président : Est-ce que vous pouvez nous envoyer la réponse et les statistiques par écrit?

Le sénateur Smith : Pourrions-nous avoir 30 secondes pour une petite réponse maintenant?

Le vice-président : C'est ce que madame va nous donner.

Mme Panagakos : Nous avons ces chiffres et nous vous les transmettrons avec plaisir. Je ne les ai pas ici avec moi, mais je les ai.

L'autre chose, c'est que nous nous penchons là-dessus pour voir les indicateurs qui pourraient nous donner des indices supplémentaires du côté de l'intégrité du programme. Effectivement, un étudiant à qui on accorde un visa d'étudiant est là pour étudier. Par ailleurs, nous voyons certaines tendances. Nous nous penchons actuellement plus particulièrement sur les indicateurs qui peuvent nous donner des indices supplémentaires pour l'avenir. Nous serons heureux de vous fournir ces chiffres.

Le sénateur Smith : Ce serait intéressant de savoir le nombre d'étudiants qui demandent l'asile. À mon avis, cela bloque le système.

Le sénateur Dalphond : Je vais commencer en faisant un suivi sur la question du sénateur Gignac au sujet d'ArriveCAN. Vous dites que cela va 40 secondes plus vite dans l'interaction avec la machine, mais dans le système, quand je l'utilise à

“arrive Canada” and I don’t wait. I go to the machine right away. I see all the people in line waiting 5, 10, 15 minutes to get to the machine. I don’t save 40 seconds, I save 15 minutes.

Mr. Pilgrim: This 46-second statistic is the time saved at the wicket.

Senator Dalphond: So, the strategy is to put green arches that mention that if you filled out the form on the plane before getting off, you can go through there, because there’s no one there.

Mr. Pilgrim: Exactly.

Senator Dalphond: When next door, it doesn’t help, because there are lines with 500 people.

Mr. Pilgrim: Yes, it’s worth it and it’s a great system that we encourage. There’s an advertising campaign, but as you mentioned, we’re going to do more, because there are a lot of people using it. The application has a rating of 4.9 stars out of five from Apple users and a rating of 4.8 stars out of five for Android users.

Senator Dalphond: I love this. I get there and see everyone waiting and I can walk through, as if I had a diplomatic passport.

I’m not sure whether my next question is for Immigration, Refugees and Citizenship Canada or the Canada Border Services Agency. Who is currently negotiating with the Correctional Service of Canada to set up special handling units for people whom you consider at risk, who will no longer be held in provincial jails and who can’t be held in a penitentiary?

Mr. Pilgrim: We can answer the question. This summer, we had the option of using Correctional Service of Canada buildings. The agreements with the provinces changed, and we need somewhere to place these high-risk people.

Senator Dalphond: Won’t this agreement with the provinces be coming to an end soon?

Mr. Pilgrim: Yes. I hope that it can continue, but we must be ready for the day when we no longer have this option.

Senator Dalphond: What’s the timetable? When do you plan to introduce these new special handling units, which will be close to the prison but separate from the prisoners?

Mr. McCrorie: Thank you for the question.

l’aéroport Trudeau, je prends l’allée verte qui dit « arrive Canada » et je n’attends pas. Je vais à la machine tout de suite. Je vois tous les gens en ligne qui attendent 5, 10, 15 minutes avant d’arriver à la machine. Je ne gagne pas 40 secondes, mais 15 minutes.

M. Pilgrim : Cette statistique de 46 secondes, c’est le temps gagné au kiosque.

Le sénateur Dalphond : Donc, la stratégie est de mettre des arches vertes qui mentionnent que si l’on a rempli le formulaire dans l’avion avant d’en descendre, on peut passer là, car il n’y a personne.

M. Pilgrim : Exactement.

Le sénateur Dalphond : Alors qu’à côté, cela n’aide pas, car il y a des serpentins avec 500 personnes.

M. Pilgrim : Oui, cela vaut la peine et c’est un super système que l’on encourage. Il y a une campagne de publicité, mais comme vous l’avez mentionné, nous allons en faire davantage, parce qu’il y a beaucoup de gens qui l’utilisent. L’application a une note de 4,9 étoiles sur 5 de la part des utilisateurs Apple et une note de 4,8 étoiles sur 5 pour les utilisateurs d’Android.

Le sénateur Dalphond : J’adore cela. J’arrive là et je vois tout le monde qui attend et moi je peux passer, comme si j’avais un passeport diplomatique.

Je ne sais pas si ma prochaine question s’adresse à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada ou à l’Agence des services frontaliers. Qui négocie actuellement avec le Service correctionnel du Canada les unités spéciales de détention pour les personnes que vous considérez comme à risque, qui ne seront plus détenues dans les prisons provinciales et qui ne peuvent pas être détenues dans un pénitencier?

M. Pilgrim : Nous pouvons répondre à la question. Cet été, nous avons la possibilité d’utiliser les bâtiments de Service correctionnel Canada. Les ententes avec les provinces ont changé et nous avons besoin d’un endroit pour placer ces gens à haut risque.

Le sénateur Dalphond : Cette entente avec les provinces se terminera bientôt, n’est-ce pas?

M. Pilgrim : Effectivement. J’espère que cela pourra continuer, mais nous devons être prêts pour le jour où nous n’aurons plus cette possibilité.

Le sénateur Dalphond : Quel est l’échéancier? À quel moment prévoyez-vous d’avoir ces nouvelles unités spéciales de détention qui seront près de la prison, mais séparées des prisonniers?

M. McCrorie : Je vous remercie de la question.

[English]

With the provincial withdrawals, Ontario is the only province that is continuing to accept immigration detainees. All of the provinces have ended their agreements with us. Historically, we use those provincial facilities to hold those whom we have assessed to be higher-risk detainees.

Our existing facilities in Montréal, Laval, Toronto and Surrey are not equipped to hold high-risk detainees. They are more open concept, free flowing. They are detention facilities but they are not equipped to deal with people who pose a risk of violence to other people.

The federal government has provided us funding in Budget 2024 to upgrade our three facilities. We have some capacity in Surrey, very little, and we'll be upgrading our facilities in Toronto and Laval.

In addition, as you well know, the Budget Implementation Act included legislation that effectively — I describe it as a sublet relationship.

Correctional Service Canada is going to sublet us space. We have identified a facility that was announced earlier in September, Sainte-Anne-des-Plaines, north of Montréal. There's a facility. The way it is designed, it is a completely separate space of the CSC facility there that will be wholly operated and controlled by Canadian Border Services Agency. That does a couple of things: It ensures there is a complete separation between the federal prisoners who were in CSC's care and control and those detainees who are with us.

Senator Dalphond: You are going to move them from Laval to Sainte-Anne-des-Plaines?

Mr. McCrorie: We will only use Sainte-Anne-des-Plaines for those who are deemed high risk. The legislation included strict criteria.

Senator Dalphond: I understand that. So that means it will be remote from Montréal to downtown.

Mr. McCrorie: It will be more remote.

Senator Dalphond: It will be even more difficult to meet with their family or other people?

Mr. McCrorie: It will, indeed. It is not an ideal solution for us. That is why we are —

Senator Dalphond: I don't see it as ideal at all. It will be more secluded than if they were in Laval.

[Traduction]

Compte tenu du retrait des autres provinces, l'Ontario est la seule province qui accepte encore des personnes détenues à des fins d'immigration. Toutes les autres provinces ont mis fin à l'entente qu'elles avaient avec nous. Par le passé, les établissements provinciaux nous permettaient de détenir les personnes jugées à plus haut risque.

Nos installations actuelles de Montréal, Laval, Toronto et Surrey ne sont pas équipées pour recevoir des détenus à risque élevé. Elles se fondent plutôt sur un concept ouvert qui permet la libre circulation. Il s'agit bien d'établissements de détention, mais ils ne sont pas dotés de l'équipement nécessaire pour détenir ceux qui présentent un risque de violence envers les autres.

Le gouvernement fédéral nous a alloué des fonds dans le budget de 2024 pour améliorer nos trois établissements. Nous avons une capacité très faible à Surrey, et nous améliorerons nos installations de Toronto et de Laval.

De surcroît, comme vous le savez bien, la Loi d'exécution du budget porte notamment là-dessus. J'y vois une relation de sous-location.

Service correctionnel Canada va nous sous-louer de l'espace. Nous avons trouvé des installations, comme annoncé en septembre dernier, à Sainte-Anne-des-Plaines, au nord de Montréal. Ces installations conçues pour être complètement indépendantes de celles du SCC seront entièrement exploitées et placées sous l'autorité de l'Agence des services frontaliers du Canada. Cela permet deux ou trois choses. Cela garantit une séparation complète entre les détenus fédéraux qui sont placés sous la garde et le contrôle du SCC et ces détenus.

Le sénateur Dalphond : Allez-vous transférer les détenus de Laval à Sainte-Anne-des-Plaines?

M. McCrorie : Nous n'allons nous servir de l'établissement de Sainte-Anne-des-Plaines que pour les détenus jugés à haut risque. La loi prévoit des critères stricts.

Le sénateur Dalphond : Je comprends. Ainsi, cet établissement sera éloigné du centre-ville de Montréal.

M. McCrorie : Il sera plus éloigné.

Le sénateur Dalphond : Les détenus auront encore plus de mal à rencontrer leur famille ou d'autres personnes?

M. McCrorie : En effet. Ce n'est pas une solution idéale pour nous. C'est pourquoi nous...

Le sénateur Dalphond : Cela ne me paraît pas idéal du tout. Cet endroit sera encore plus isolé que si ces gens étaient détenus à Laval.

Mr. McCrorie: Absolutely. I don't disagree.

I always say the vast majority of people who come to Canada are welcome and make a positive contribution. There is a very small number that ends up, for a variety of reasons, coming to our attention and who are inadmissible. Of this small number, there is even a smaller number who pose risk of physical violence, for example.

Senator Dalphond: What's the plan in terms of agenda? Sorry to interrupt, but my time is running out. Is this going to be done this year, next year, in five years?

Mr. McCrorie: We need to have Sainte-Anne-des-Plaines, Laval and Toronto finished by summer 2025 in order to start accepting high-risk detainees.

Where detention is a last resort, Sainte-Anne-des-Plaines will be the last resort of the last resorts and will only be for individuals who are deemed to be a high risk.

Senator Dalphond: I understand that, and the minister has to justify it.

Senator Pate: I think that Senator Dalphond knew exactly where I was going next.

As you know, you are moving to these plans with federal prisons. You have identified Sainte-Anne-des-Plaines. I am curious about where in Sainte-Anne-des-Plaines? I know the facility fairly well.

You know there were many concerns raised by senators during a committee study about this practice. I'm curious as to what steps you are taking to evaluate and respond to the concerns that the Senate committee members raised, including some of those that Senator Dalphond has just raised.

Also, having been to both Laval and Surrey, it was clearly evident to me, having also been in many of the federal and provincial jails, that there was a capacity to fortify those units and it would take less work to fortify them than to start transferring everybody and then have to transfer them back. I'm curious as to whether there is a plan afoot there.

I would also like IRB to comment. When I was in those facilities, there were brand-new rooms that were built to the specificity of the IRB to hold hearings, and none of them have been used for hearings except for remote meetings. Even though they were built to the specifications of the IRB, all the hearings have been held remotely. I'm curious as to how that was justified in terms of a plan, both by the CBSA and IRB.

M. McCrorie : Tout à fait. Je ne vous contredis pas.

Je dis toujours que la grande majorité des gens qui viennent au Canada sont bienvenus et ont un apport positif. Ce n'est qu'un très petit nombre de gens qui finissent, pour toutes sortes de raisons, par retenir notre attention et qui sont déclarés inadmissibles. Parmi ces quelques personnes, un nombre encore plus faible présente un risque de violence physique, par exemple.

Le sénateur Dalphond : Quels sont vos plans et votre calendrier? Désolé de vous interrompre, mais je vais manquer de temps. Allez-vous procéder au transfert cette année, l'an prochain, dans cinq ans?

M. McCrorie : Nous devons terminer notre installation à Sainte-Anne-des-Plaines, Laval et Toronto d'ici l'été 2025 pour commencer à accepter des détenus à haut risque.

La détention constitue un dernier recours, et l'établissement de Sainte-Anne-des-Plaines sera le dernier des derniers recours et ne servira qu'à détenir les personnes présentant un risque élevé.

Le sénateur Dalphond : Je comprends, et le ministre doit le justifier.

La sénatrice Pate : Je pense que le sénateur Dalphond savait exactement où je voulais en venir par la suite.

Comme vous le savez, vous mettez en œuvre ces plans sur les pénitenciers fédéraux. Vous avez choisi l'établissement de Sainte-Anne-des-Plaines. Où se trouve-t-il dans cette ville? Je connais cet établissement assez bien.

Comme vous le savez, les sénateurs ont soulevé bien des inquiétudes sur cette pratique durant une étude de comité. J'aimerais savoir quelles mesures vous prenez pour évaluer, en vue d'y réagir, les inquiétudes des membres de notre comité sénatorial, y compris celles que le sénateur Dalphond vient de soulever.

De plus, au cours de mes visites aux pénitenciers de Laval et de Surrey, il me paraissait très évident, pour avoir également visité bien des établissements fédéraux et provinciaux, qu'on pouvait renforcer ces unités et que cela exigerait moins de travail que de commencer à transférer tous ces gens, avant de les transférer de nouveau dans les installations d'origine. Je me demande si vous avez des plans à cet égard.

J'aimerais aussi entendre les représentants de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada. Durant mes visites dans ces installations, j'ai constaté que de toutes nouvelles salles avaient été construites spécifiquement pour les audiences de la CISR, et aucune n'a servi à de telles fins, sauf pour les réunions à distance. Même si ces salles ont été construites selon les spécifications de la CISR, cette dernière tient toutes ses audiences à distance. Je me demande si c'est justifié et si cela fait partie des plans de l'ASFC et de la CISR.

Perhaps you can start.

Mr. McCrorie: If I may, if I could clarify, earlier I said I wasn't sure if we could collect the data on individuals who were formerly in the care of the state. I can confirm that we are not able to track that data. Our systems don't have data fields to track that. I wanted to confirm that for you.

In terms of our facilities in Surrey, Toronto and Laval, each have particular challenges in terms of fortifying them. That is what our plan — by the way, fortifying portions of them.

If you look at Laval, for example, it was designed deliberately not to take on aspects of a prison. It was designed to be more open. They are not locked in the way that they need to be for a higher-risk individual.

In Laval's facility, we need to install new, locking doors in a particular way, and that's taking time. It is taking time to get the doors. It is taking time to get the contractor into the facility to install the doors. That work is well under way.

I stand to be corrected, but we're aiming to have capacity for about 50 people in Laval. In Toronto, we are going to do something similar. There is a logistical challenge to doing so, and that is taking time.

Our estimation in terms of what our actual capacity is, we only have about 21 people in a provincial facility right now. I would suggest this underestimates what our actual need is.

Our actual need is given based on past practice and based on what we have seen. We probably need space for at least 100 individuals. That's why we need to do these renovations in Montréal and Toronto.

We'll look at Surrey later. Surrey is more complicated. You are right. There is work that can be done there. It probably involves doing work on the third floor, which is an attic. Doing that is not as simple as it seems. Again, that is a potential option moving forward.

Sainte-Anne-des-Plaines in particular, we're starting the work with Correctional Service Canada now. It is the reception centre. If you are coming in the front door, if you have been there, it is off to the right. There is a long corridor that leads down to two wings of cells. That's the space we would be utilizing, looking to have a separate entrance so we could bring people in, and not through the CSC's facility, to truly keep it as a separate operating facility.

Vous pourriez peut-être commencer.

M. McCrorie : Si vous le permettez, je pourrais peut-être clarifier la situation. Plus tôt, j'ai dit que je n'étais pas certain si nous pouvions recueillir des données sur les personnes qui étaient auparavant confiées à l'État. Je peux vous confirmer que nous ne sommes pas en mesure de suivre ces données. Nos systèmes ne contiennent pas de champs qui permettent un tel suivi. Je tenais à vous le confirmer.

Concernant nos établissements de Surrey, Toronto et Laval, chacun présente des défis particuliers pour ce qui est de les consolider. Nous planifions de renforcer certaines parties.

Si l'on prend l'exemple de l'établissement de Laval, il a été conçu délibérément pour ne pas ressembler à une prison et pour être plus ouvert. Les détenus ne sont pas enfermés comme le sont les personnes considérées à risque élevé.

Dans l'établissement de Laval, nous devons installer de nouvelles portes à verrou d'une manière précise, et cela prend du temps. Il faut du temps pour obtenir les portes et pour que l'entrepreneur vienne les installer. Ce travail est en cours.

Je peux me tromper, mais nous visons une capacité d'environ 50 détenus à Laval. À Toronto, nous réalisons un travail semblable. Cela présente des difficultés logistiques et prend du temps.

En ce qui a trait à la capacité actuelle, nous n'avons qu'environ 21 détenus dans une prison provinciale à l'heure actuelle. Je dirais que cette capacité est inférieure à nos besoins réels.

Nous évaluons nos besoins actuels d'après nos pratiques passées et ce que nous avons constaté. Nous avons probablement besoin d'espace pour accueillir au moins 100 personnes. C'est pourquoi nous devons effectuer ces rénovations à Montréal et à Toronto.

Nous examinerons le cas de Surrey plus tard. Il est plus complexe; vous avez raison. Nous pouvons travailler en ce sens. Il faudra sans doute travailler au troisième étage, qui est le grenier. Ce n'est pas aussi simple que cela en a l'air. Je répète qu'il s'agira d'une option potentielle à l'avenir.

Concernant Sainte-Anne-des-Plaines en particulier, nous entamons présentement le travail avec le Service correctionnel du Canada. Il s'agit du centre de réception. Vous y êtes peut-être déjà allés; on passe par la porte principale, et il se situe à droite. Un long corridor conduit à deux ailes de cellules. C'est l'espace que nous pourrions utiliser. Il faudrait une entrée distincte pour faire venir les gens, au lieu de passer par les installations du SCC. Ainsi, nos installations seraient véritablement séparées.

Senator Pate: On Senator Dalphond's point, the Laval facility is on the property of the Correctional Service Canada. Is there a reason you didn't look at Laval? It has the very same kind of secure units.

Mr. McCrorie: Part of the challenge is — I can't speak for Correctional Service Canada, but they are facing, as I understand it, significant capacity issues as well. So they have been looking for where they might have the capacity that we could use. There was nothing they identified in the Montréal area, and they looked across the country, and this is what they were able to find for us. It is not ideal. We had looked at other options like Portage la Prairie. We looked at facilities in Bowden, Alberta. We looked quite extensively. Sainte-Anne-des-Plaines is not great for proximity to where people are located, but it is better than Portage la Prairie, for example.

We didn't have a lot of time to adjust, and we're doing the best we can under the circumstances. Again, I think first getting Laval and Toronto, building the capacity there is our number one priority. We think we'll need the capacity in Sainte-Anne-des-Plaines, but it will be limited use if we can get our other facilities up and running as well.

Ms. Eatrvides: Sorry, I'm on the refugee side. But are you referring to the Laval facility that has the —

Senator Pate: Yes. Special courtrooms were built in both facilities at their request and the specifications of the IRB is what we were advised. Neither of them have been used except for video appearances.

Ms. Eatrvides: We have a practice notice for the IRB where detainees can request an in-person hearing or to have it virtually. I would have to get back to you with the use of that hearing room, but that might explain part of it that they are requesting just a virtual hearing.

Senator Ross: Another question for IRCC. In the Departmental Plan, it states that IRCC is adopting a recognized institutions framework that qualifying post-secondary designated learning institutions, or DLIs, and those that achieve higher standards will benefit from faster processing. It has been brought to my attention that in New Brunswick, some of the DLIs have followed the rules, chosen students and accepted them and yet they didn't get their study permits in time to start the school year. So they lost these qualified students and they couldn't fill the slots, which they have fewer slots than they have had in the past as well. Can you speak to that?

Ms. Manseau: We'll take the question with us and make sure that we provide you with a complete answer.

La sénatrice Pate : À propos de ce que disait le sénateur Dalphond, l'établissement de Laval se situe sur les terrains du SCC. Y a-t-il une raison pourquoi vous n'avez pas envisagé d'utiliser cet établissement, qui dispose du même genre d'unités sécurisées?

M. McCrorie : Sans parler au nom du SCC, je dirais qu'une partie du problème vient du fait, selon ce que j'en comprends, qu'il fait face à de grandes difficultés en matière de capacité. Les responsables au SCC cherchent des espaces que nous pourrions employer. Ils n'ont rien trouvé dans la région de Montréal. Ils ont examiné tout le pays, et voilà ce qu'ils ont trouvé pour nous. Ce n'est pas une situation idéale. Nous avons examiné d'autres options comme Portage la Prairie. Nous avons envisagé l'établissement de Bowden, en Alberta. Nous avons fait des recherches exhaustives. Sainte-Anne-des-Plaines n'est pas très proche d'où les gens se trouvent, mais c'est mieux que Portage la Prairie, par exemple.

Nous n'avons pas eu beaucoup de temps pour nous adapter, et nous faisons de notre mieux dans les circonstances. Je répète que selon moi, il importe avant tout de renforcer la capacité à Laval et à Toronto. Nous pensons que nous aurons besoin de la capacité de Sainte-Anne-des-Plaines, mais son utilisation sera limitée si nous pouvons exploiter nos autres établissements aussi.

Mme Eatrvides : Désolée, je suis responsable des réfugiés. Mais vous parlez de l'établissement de Laval qui a...

La sénatrice Pate : Oui. Des salles de cour spéciales ont été construites dans les deux établissements à la demande et selon les spécifications de la CISR. Aucune salle n'a servi, sauf pour les comparutions par vidéo.

Mme Eatrvides : Nous avons un énoncé de pratique à la CISR qui permet aux détenus de demander une audience en personne ou virtuelle. Je devrai vous répondre ultérieurement quant à l'utilisation de cette salle d'audience, mais le fait que les détenus demandent une audience virtuelle pourrait expliquer cette situation en partie.

La sénatrice Ross : J'ai une autre question à poser aux représentants d'IRCC. Le plan ministériel indique qu'IRCC adopte un cadre d'établissements reconnus pour que les établissements d'enseignement désignés postsecondaires admissibles et ceux qui atteignent des niveaux supérieurs profitent d'un traitement accéléré. Il a été porté à mon attention qu'au Nouveau-Brunswick, certains établissements qui ont suivi les règles, choisi des étudiants et les ont acceptés n'ont pourtant pas reçu les permis d'études à temps pour la rentrée scolaire. Ils ont donc perdu ces étudiants admissibles et n'ont pas pu combler les places disponibles, ce qui leur a fait perdre des places. Pourriez-vous nous en parler?

Mme Manseau : Nous allons prendre la question en délibéré et nous assurer de vous fournir une réponse complète.

Senator Ross: I'll add a bit to it, then. Just wondering where the framework is at. I'm also wondering if the department is going to publicize which institutions achieve or don't achieve the higher standards, because that might make a difference for students that are applying. They might want to apply to those that are at the higher standard level so that they can have a faster processing time. What does that mean? What does higher standards mean, if they are a designated learning institution already?

I guess I'm wondering what the impact would be on students. If you can give me a sense of students who have been accepted, making their plans, and then because we have kind of let them down on the delivery of their documentation, they haven't been able to come to school. So if you could include all of that.

I guess another one — a follow-up from our June 19 meeting. It was mentioned in the written response that we received that the next part of the Digital Platform Modernization program, or DPM, would be procuring a new back-end processing system. Contracts are going to be awarded in the summer or fall, which would be now I guess, on a new case processing system and system integration. I'm wondering if that has happened?

Ms. Manseau: Great timing for your question. The contracts were awarded this week, and three contracts were awarded.

Senator Ross: Excellent. Thank you. I have a question for CBSA. I'm not sure if this is a question you'll be able to answer for me. But I am wondering what work the department is doing to prepare for the potential implementation of Bill C-20. Are financial commitments or financial plans or preparations made in these Main Estimates for the types of impacts that will happen with HR, compliance and all the things that will come along with that bill?

Mr. Pilgrim: Thank you for the question, Mr. Chair. The government did invest \$112 million over six years, and \$19 million ongoing, to support the establishment of the public complaints and review commission. The CBSA is to receive \$23.6 million over six years and \$4.9 million ongoing. We do have the funds to put in place. It is something we are actively monitoring, pursuing, managing and getting ready for. There are funds set aside to implement, yes.

Senator Ross: Thank you very much.

Senator Kingston: I have more questions for Ms. Manseau. I'm just wondering what the budget of the Interim Federal Health Program, or IFH, is for 2024-25?

Ms. Manseau: I have that number with me. The total funding in 2024-25 is \$557 million.

La sénatrice Ross : Je vais en rajouter un peu, dans ce cas. Je me demande simplement où en est le cadre. J'aimerais savoir si le ministère va divulguer les établissements qui atteignent ou non les normes supérieures, parce que l'information pourrait avoir une incidence pour les étudiants qui font une demande. Ils pourraient envoyer des demandes à ceux qui ont atteint le niveau le plus élevé afin de bénéficier d'un délai de traitement plus rapide. Qu'est-ce que cela signifie? Que veulent dire les normes supérieures, s'il s'agit déjà d'un établissement d'enseignement désigné?

Je me demande quel serait l'effet sur les étudiants. Pourriez-vous me dresser un portrait des étudiants qui ont été acceptés, qui ont fait leurs plans et qui, parce que nous les avons laissés tomber dans le traitement de leurs documents, n'ont pas pu fréquenter l'école? Je vous prie d'inclure tous ces volets.

Je pense qu'il y a une autre question, qui fait suite à notre réunion du 19 juin. Il a été mentionné dans la réponse écrite reçue que la prochaine partie du programme Modernisation de la plateforme numérique, ou MPN, serait l'acquisition d'un nouveau système de traitement dorsal. Les contrats devaient être attribués au cours de l'été ou de l'automne, c'est-à-dire maintenant, je suppose, pour un nouveau système de traitement des cas et l'intégration des systèmes. Est-ce que c'est fait?

Mme Manseau : Votre question tombe à point nommé. Les contrats ont été attribués cette semaine. Il y en a trois.

La sénatrice Ross : C'est excellent. Je vous remercie. J'ai une question pour l'Agence des services frontaliers du Canada, ou ASFC. Je ne sais pas si vous pourrez y répondre, mais je me demande ce que fait le ministère pour se préparer à la mise en œuvre éventuelle du projet de loi C-20. Dans le Budget principal des dépenses, trouve-t-on des engagements financiers, des plans financiers ou des mesures prises en préparation aux effets qu'aura ce projet en matière de RH, de conformité et du reste?

M. Pilgrim : Je remercie la présidence de la question. Le gouvernement a investi 112 millions de dollars sur six ans, et 19 millions par la suite, pour soutenir la création de la Commission d'examen et de traitement des plaintes du public. L'ASFC recevra 23,6 millions de dollars sur six ans et 4,9 millions par la suite. Nous disposons des fonds nécessaires à la mise en place de cette commission. C'est une chose que nous surveillons, réalisons, gérons et préparons activement. Il y a bel et bien des fonds réservés à sa mise en œuvre.

La sénatrice Ross : Merci beaucoup.

La sénatrice Kingston : J'ai d'autres questions à poser à Mme Manseau. Je me demande quel est le budget du Programme fédéral de santé intérimaire, ou PFSI, pour l'exercice 2024-2025.

Mme Manseau : J'ai ce chiffre avec moi. Le financement total pour 2024-2025 est de 557 millions de dollars.

Senator Kingston: A relatively small amount, then. My second question is: are the RNs that we talked about that are assigned to the asylum hotels or whatever, is the money to pay them taken out of the Interim Federal Health Program funding?

Ms. Manseau: No, they are not. It is taken out of the funding that we receive for the interim accommodations — the interim lodging sites.

Senator Kingston: So that's all in a bundle?

Ms. Manseau: Yes.

Senator Kingston: Okay. Thank you.

[Translation]

The Deputy Chair: We'll even have time for a third round of questions.

I have a question. Mr. Pilgrim, we learned this summer that the digital tool designed to modernize the collection of duties and taxes on commercial goods was facing major issues, both in terms of budgets and missed deadlines. You can understand why we're a bit on edge, given our experience with the Phoenix pay system.

According to *La Presse*, the authorized budget for the project was \$706.5 million, while the projected budget was \$408 million. Where do things stand with this project?

Mr. Pilgrim: Thank you for your question, Mr. Chair. I'll pick up from my last answer.

[English]

The funding announced for Bill C-20 was announced in the budget — it's in the fiscal framework but we haven't accessed this funding. To come. It is money that was announced in the budget but is not in our bank account yet.

But to your question, the CBSA Assessment and Revenue Management, or CARM, system is supposed to come online October 21, so we're all very anxious and excited for its implementation. It replaces a 36-year-old system used to assess and collect over \$40 billion in duties per year. The CBSA is the second-largest revenue agency in the federal government after the CRA. This is a system that has been in the works for a long time, as you mentioned. We have spent, up to December 31, 2023, \$438.4 million on the development and \$118.4 million on maintenance, because there have been certain rounds of implementation already.

La sénatrice Kingston : C'est donc un montant relativement faible. Ma deuxième question est la suivante : les infirmiers autorisés dont nous avons parlé sont assignés aux hôtels des demandeurs d'asile ou ailleurs. L'argent pour les payer est-il prélevé du financement du PFSI?

Mme Manseau : Non, ce n'est pas le cas. Leur salaire provient du financement que nous recevons pour les logements provisoires — les sites d'hébergement provisoires.

La sénatrice Kingston : C'est donc un tout?

Mme Manseau : Oui, c'est juste.

La sénatrice Kingston : D'accord. Je vous remercie de votre réponse.

[Français]

Le vice-président : On aura même du temps pour une troisième ronde de questions.

J'aurais une question. Monsieur Pilgrim, on apprenait cet été que l'outil numérique qui visait à moderniser la perception des droits et des taxes sur les marchandises commerciales souffrait de problèmes importants, tant sur le plan des budgets que sur le dépassement de délais. Vous comprendrez qu'avec ce qu'on a vécu avec le système de paie Phénix, on est un peu nerveux.

Selon *La Presse*, le budget autorisé pour le projet atteignait 706,5 millions de dollars, alors que le budget prévu était de 408 millions. Qu'en est-il de ce dossier?

M. Pilgrim : Merci pour votre question, monsieur le président. Je vais revenir en arrière à ma dernière réponse.

[Traduction]

Le financement pour le projet de loi C-20 a été annoncé dans le budget — il figure dans le cadre financier, mais nous n'y avons pas eu accès. C'est un montant à venir. C'est de l'argent qui a été annoncé dans le budget, mais qui n'est pas encore dans notre compte bancaire.

Mais pour répondre à votre question, le système de Gestion des cotisations et des recettes de l'ASFC, ou GCRA, est censé entrer en service le 21 octobre, et nous sommes donc tous fébriles et enthousiastes à l'idée de sa mise en œuvre. Il remplace un système de 36 ans utilisé pour évaluer et percevoir plus de 40 milliards de dollars en droits de douane par an. L'ASFC est la deuxième agence de revenu du gouvernement fédéral en importance après l'ARC. Comme vous l'avez mentionné, ce système est en cours d'élaboration depuis longtemps. En date du 31 décembre 2023, nous avons consacré 438,4 millions de dollars à son développement et 118,4 millions à la maintenance, car il y a déjà eu plusieurs cycles de mise en œuvre.

Ninety thousand importers, approximately, which represent approximately 95% of the volume of all commercial goods imported in Canada have already registered. There has been a significant amount of training, readiness and testing. So on October 21, it does go live as the official system of record. It has been implemented already internally since May, and it is working well. We're doing a significant amount of testing as well. We have had that luxury of implementing it internally.

It goes live in October, and it should be good for Canada. We have — as shown — spent a lot of time, energy and money making sure that it goes right, because it is important for importers, ourselves and the government coffers to make sure it is done properly.

[Translation]

The Deputy Chair: So everything was pre-tested to ensure that we wouldn't face the types of issues seen with Phoenix and other systems?

[English]

Mr. Pilgrim: No. I mean, we have done 7,600 test cases, multiple test cycles, CARM Experience Simulations. We learned our lesson — the Canadian government — from the Phoenix pay system, so we do not want that to happen here. There has been an abundance of testing and retesting with our partners and internally with our supporters to make sure this goes well. Will there be glitches? Possibly. But we have a system in place of support for our clients, and importers to make sure that the opening period goes well.

[Translation]

The Deputy Chair: We trust you. Since we see you every year, we'll be talking to you next year.

Mr. Pilgrim: That's right.

The Deputy Chair: There's still time for a third round of questions and answers.

[English]

Senator Marshall: I have a question for Ms. Manseau, if she can answer it, on the funding. You lost almost a million dollars last year. Why was that? Was there a specific program that didn't get off the ground?

Ms. Manseau: I apologize, I don't have the detailed numbers with me, but there is a portion of that amount that we can carry over to the following fiscal year — the current fiscal year — which we have done. A portion for DPM and just general

Il y a déjà environ 90 000 importateurs enregistrés, qui représentent approximativement 95 % du volume de toutes les marchandises commerciales importées au Canada. Il y a eu beaucoup de formations, de préparations et de tests. Le 21 octobre, le système deviendra donc le système officiel d'enregistrement. Il est déjà opérationnel en interne depuis le mois de mai, et il fonctionne bien. Nous effectuons également un grand nombre d'essais. Nous avons eu le luxe de le mettre en œuvre en interne.

Le système sera mis en service en octobre et devrait être bénéfique pour le Canada. Comme nous l'avons montré, nous avons consacré beaucoup de temps, d'énergie et d'argent pour nous assurer que tout se passe bien. Il est important pour les importateurs, nous-mêmes et les caisses de l'État que tout se passe rondement.

[Français]

Le vice-président : Donc, tout cela a été prétesté pour nous assurer qu'il n'y aura pas de dérive comme ce que l'on a vu avec Phénix ou d'autres systèmes?

[Traduction]

M. Pilgrim : Non. En fait, nous avons réalisé 7 600 scénarios d'essai, de multiples cycles de test et des simulations d'expérience de la GCRA. Le gouvernement canadien a appris sa leçon du système de rémunération Phénix, et nous ne voulons pas que la même chose se produise ici. Nous avons effectué une multitude de tests avec nos partenaires, et en interne avec nos alliés pour nous assurer que tout va bien. Y aura-t-il des ratés? C'est possible. Mais nous avons mis en place un système de soutien pour nos clients et nos importateurs afin de nous assurer que la période de lancement soit réussie.

[Français]

Le vice-président : On vous fait confiance. Comme on vous voit chaque année, on s'en reparlera l'an prochain.

M. Pilgrim : C'est cela.

Le vice-président : Il reste encore un peu de temps pour une troisième ronde avec de rapides questions et réponses

[Traduction]

La sénatrice Marshall : J'ai une question sur le financement à l'intention de Mme Manseau, si elle peut y répondre. Vous avez perdu près d'un million de dollars l'année dernière. Comment cela se fait-il? Y a-t-il un programme particulier qui ne s'est pas concrétisé?

Mme Manseau : Je m'excuse, car je n'ai pas les chiffres précis avec moi, mais il y a une partie de ce montant que nous pouvons reporter à l'année fiscale suivante — celle en cours —, et c'est ce que nous avons fait. Il y avait une partie pour la

operating, so not the full amount was returned to the fiscal framework.

Senator Marshall: I'm asking the question because it's quite substantial. Out of your budget of \$4 million, there was almost \$1 million that lapsed.

Ms. Manseau: Our total budget —

Senator Marshall: Nothing comes to your mind about a specific program, or maybe it was across the board?

Ms. Manseau: It was across the board, but like I said, there is a portion that we are allowed to carry forward into the current fiscal year.

Senator Marshall: I saw that, but it was still a significant lapse.

[Translation]

Senator Gignac: My question is for the CBSA officials. We have the Main Estimates. However, a number of things have happened since then, including in July, when the collective agreement was renewed.

Can you talk a bit about it and provide details? What impact will this have? There will probably be supplementary estimates.

As we speak, the Main Estimates show a net decrease of 6% compared with last year. When we compare apples to apples, I don't think that we'll end up with 6% less for the current year. Can you clarify the financial impact?

Mr. Pilgrim: Yes. Thank you for the question.

[English]

In the Main Estimates, we have \$42.6 million for the previous collective agreements for the PA and so on and so forth. Those are closed and in our Main Estimates.

For the recent FB collective agreements — the border officers — they got an increase of 14.8% over four years. This money is not yet in our account. It was signed on August 8, and the government has 180 days to ensure the pay is adjusted and people are paid at the new level with the \$2500 pensionable lump sum and so on. The money is not yet in our account. It goes first to the Treasury Board then to us, likely in Supplementary Estimates (B) or (C). We are expecting the money. It will be a sizable amount of money, probably \$332 million with the back pay from previous years.

Modernisation de la plateforme numérique et le fonctionnement général. Le montant total n'a donc pas été renvoyé au cadre fiscal.

La sénatrice Marshall : Je pose la question parce que la somme est assez importante. Sur votre budget de 4 millions de dollars, près de 1 million n'a pas été dépensé.

Mme Manseau : Notre budget total...

La sénatrice Marshall : Aucun programme en particulier ne vous vient à l'esprit? Peut-être était-ce en général?

Mme Manseau : C'était généralisé, mais comme je l'ai dit, il y a une partie que nous sommes autorisés à reporter à l'exercice en cours.

La sénatrice Marshall : J'ai bien vu, mais il s'agit tout de même de fonds inutilisés importants.

[Français]

Le sénateur Gignac : Ma question s'adresse aux représentants de l'ASFC. On a le Budget principal des dépenses, mais des choses se sont passées depuis, y compris en juillet, quand il y a eu un renouvellement de la convention collective.

Pouvez-vous nous en parler un peu et nous donner des détails? Quel est l'impact que cela aura? Il y aura probablement des crédits supplémentaires.

Au moment où l'on se parle, il y a une diminution nette de 6 % pour le budget principal par rapport à l'an dernier. Quand on va comparer des pommes avec des pommes, je ne suis pas certain qu'on va finir avec 6 % de moins pour l'année en cours. Pouvez-vous nous donner des précisions sur l'impact financier?

M. Pilgrim : Oui. Merci pour la question.

[Traduction]

Dans le Budget principal des dépenses, nous avons 42,6 millions de dollars pour les conventions collectives précédentes des Services des programmes et de l'administration, et ainsi de suite. Ces conventions sont clôturées et figurent dans notre Budget principal.

Pour les récentes conventions collectives des Services frontaliers, qui comprennent les agents frontaliers, une augmentation de 14,8 % sur quatre ans a été obtenue. Cet argent n'est pas encore dans notre compte. La convention a été signée le 8 août et le gouvernement dispose de 180 jours pour s'assurer que les salaires sont ajustés et que les personnes sont payées au nouveau taux, avec le montant forfaitaire de 2 500 \$ ouvrant droit à pension et le reste. L'argent n'est pas encore encaissé. Il passe d'abord par le Conseil du Trésor, puis par nous, probablement dans le Budget supplémentaire des dépenses (B)

[Translation]

Senator Gignac: Right, because there's a lump sum of \$2,500. So the amount is \$300 million or so?

Mr. Pilgrim: We expect to receive approximately \$332 million for 2022-23, 2023-24 and 2024-25, because retroactive payments will be made for previous years.

Senator Gignac: Thank you.

[English]

Senator Smith: This is a question for Ms. Manseau, Ms. Wang and Mr. Pilgrim. It's a simple question, but if you want to, you could write us an answer.

What is the biggest challenge that each of you faces in your department, and how are you going to overcome the challenge during this fiscal year coming up? That's a tough one. A quick response. If you could write it, I would like to see a paragraph. Just write us a short note. Not a big paper, but write us a one-pager. Because it seems as if there are close interrelationships between the various departments, and I'm wondering about bumping, I'm wondering about efficiencies, and I'm wondering about whether there is a path within each of your departments that poses a major problem or issue that you can work on in order to come to some successful completion that is going to help the efficiency of the total operation.

Mr. Pilgrim: Thank you.

Senator Smith: Could you do that?

Mr. Pilgrim: With pleasure, yes.

Senator Smith: Thank you so much.

[Translation]

Senator Dalphond: You're generous this evening, Mr. Deputy Chair.

[English]

My question is for the border security agency. In 2017, we amended the Customs Act to try to check the incoming mail, especially letters of 30 grams and less. The intent was to stop fentanyl being brought into Canada through the mail, because a small quantity can be put in a small envelope and it costs about \$2 or \$3 to ship it to Canada.

ou (C). Nous attendons cet argent. Il s'agira d'une somme assez importante, probablement 332 millions de dollars avec les salaires rétroactifs des années précédentes.

[Français]

Le sénateur Gignac : C'est cela, parce qu'il y a un montant forfaitaire de 2 500 \$. Donc, le montant, c'est 300 et quelques millions de dollars?

M. Pilgrim : On s'attend à recevoir environ 332 millions de dollars pour l'année 2022-2023, l'année 2023-2024 et l'année 2024-2025, parce qu'il y aura des paiements rétroactifs pour les années précédentes.

Le sénateur Gignac : Merci.

[Traduction]

Le sénateur Smith : Ma question s'adresse à Mme Manseau, Mme Wang et M. Pilgrim. C'est une question simple, mais si vous voulez, vous pouvez nous répondre par écrit.

Quel est le plus grand défi que chacun d'entre vous doit relever dans son ministère, et comment allez-vous le surmonter au cours de l'exercice fiscal à venir? C'est une question difficile. Je vous demande une réponse rapide. Si vous pouviez l'écrire, j'aimerais qu'elle compte un paragraphe. Écrivez-nous un petit mot. Je ne veux pas un gros document, mais une note d'une page. En fait, il semble qu'il y ait des relations étroites entre les différents ministères, et je m'interroge sur les recoupements et les gains d'efficacité à réaliser. Je me demande s'il y a une voie au sein de chacun de vos ministères qui pose un problème majeur ou un enjeu sur lequel vous pouvez travailler afin de trouver une solution qui contribuera à améliorer l'efficacité de l'opération dans son ensemble.

M. Pilgrim : Je vous remercie.

Le sénateur Smith : Pourriez-vous le faire?

M. Pilgrim : Je répondrai avec plaisir, oui.

Le sénateur Smith : Merci beaucoup.

[Français]

Le sénateur Dalphond : Vous êtes généreux ce soir, monsieur le vice-président.

[Traduction]

Ma question s'adresse aux représentants de l'Agence des services frontaliers. En 2017, nous avons modifié la Loi sur les douanes pour essayer de contrôler le courrier entrant, en particulier les lettres de 30 grammes ou moins. L'objectif était d'empêcher l'introduction de fentanyl au Canada par la poste, parce qu'une petite quantité peut être mise dans une petite

Your officers were authorized to open these letters and to screen for it. Do you have — if not, you can send a note to the committee — anything about the success rate? What has been happening after we passed that amendment in 2017? What are the results?

Mr. Pilgrim: We'll have to come back with that data.

Senator Dalphond: I understand that you don't have that at your fingertips, but my question is very specific. It's the consequence of the amendment in 2017 allowing you to open the letters of 330 grams and less. Thank you.

How do you do it? I don't think you take the risk of opening it. If it's fentanyl, it can kill the opener. I guess you must have some techniques or some machines to do it, or you do it at random, you just pick and choose one in 1,000? I don't know. I would like more explanation about what we have achieved and how we achieve it.

Mr. Pilgrim: Perfect. We're happy to get back to you.

Senator Pate: I wanted to come back with CBSA and IRCC about this whole issue of a change in policy in September 2023 about temporary residents permits for former children in the care of the state and if I could have any information about how you're tracking that. I understand you're saying that you don't have the numbers, but given that it's a change in policy that was generated by concerns being raised that this was happening, how is that being monitored? Presumably, you want to know if the policy is affective in changing what was becoming a problematic practice.

Mr. McCrorie: From a CBSA point of view, it's an IRCC policy that has the effect, if someone gets the temporary resident permit, of stopping the removal. Unfortunately, our systems aren't set up to say that this individual who was subject to be removed — our system won't capture the fact that this person had formerly been a child in care.

Senator Pate: I'm presuming something gets entered in the file that would be seen. If it means that everybody who was in care is not being sent to CBSA, that would be useful information to know as well.

Ms. Panagakos: We don't have them readily. I'm happy to look into it. There may be possibilities where we're coding in our system to be able to track these. We're happy to look into it and get back to you.

Senator Pate: Thank you.

enveloppe et qu'il en coûte environ 2 à 3 \$ pour l'expédier au pays.

Vos agents ont été autorisés à ouvrir ces lettres et à y déceler la présence de fentanyl. Avez-vous des informations sur le taux de réussite? Dans le cas contraire, vous pouvez envoyer une note au comité. Que s'est-il passé après l'adoption de cet amendement en 2017? Quels en sont les résultats?

M. Pilgrim : Nous devons vous revenir avec ces données.

Le sénateur Dalphond : Je comprends que vous n'avez pas la réponse à portée de main, mais ma question est très précise. Il s'agit des conséquences de l'amendement de 2017 qui vous permet d'ouvrir les lettres de 330 grammes et moins. Je vous remercie.

Comment procédez-vous? Je ne pense pas que vous preniez le risque de l'ouvrir. S'il s'agit de fentanyl, la personne qui l'ouvre peut en mourir. Je suppose que vous devez avoir des techniques ou des machines pour le faire. Sinon, procédez-vous au hasard en choisissant une lettre sur 1 000? Je n'en sais rien. J'aimerais avoir plus d'explications sur nos résultats et la manière dont nous y sommes parvenus.

M. Pilgrim : C'est parfait. Nous serons heureux de vous répondre.

La sénatrice Pate : Je voulais revenir à l'ASFC et à IRCC et aborder toute cette question du changement de politique en septembre 2023 des permis de résidence temporaire pour les enfants qui étaient autrefois aux soins de l'État. J'aimerais connaître la façon dont vous suivez cet élément. Je comprends que vous disiez ne pas avoir de chiffres, mais étant donné qu'il s'agit d'un changement de politique à la suite des préoccupations soulevées à ce sujet, comment en assure-t-on le suivi? On peut supposer que vous voulez savoir si la politique réussit à changer ce qui devenait une pratique problématique.

M. McCrorie : Du point de vue de l'ASFC, il s'agit d'une politique d'IRCC qui a pour effet d'arrêter le renvoi d'une personne qui obtient un permis de résidence temporaire. Malheureusement, nos systèmes ne sont pas configurés pour dire que la personne était susceptible d'être renvoyée — notre système ne saisit pas que c'était un enfant aux soins de l'État.

La sénatrice Pate : Je présume que quelque chose est inscrit au dossier et qu'on le voit. Si cela signifie que toutes les personnes qui étaient aux soins de l'État ne sont pas envoyées à l'ASFC, ce serait une information utile à connaître également.

Mme Panagakos : Nous n'avons pas la réponse à portée de main. Je serais ravie de vérifier. Il est possible que notre système soit codé de manière à pouvoir suivre ces informations. Nous serons heureux de nous pencher sur la question et de vous répondre.

La sénatrice Pate : Je vous remercie.

[*Translation*]

The Deputy Chair: Thank you. To wrap up this evening, I have a question that may be a bit difficult for Ms. Eatrides. If a young Haitian arrives in Toronto and wants to receive service in French, does this increase the processing time for the file?

Ms. Eatrides: No. Not at all. We have bilingual members in the central areas. Two teams of members in Toronto are completely bilingual.

The Deputy Chair: Thank you.

[*English*]

Now that we have reached the end of our time, we will conclude our meeting. I would like to thank you for appearing today. It is much appreciated.

[*Translation*]

Thank you. I want to remind the witnesses to send their written responses to the clerk by the end of the day on Wednesday, October 9, 2024.

I want to remind the senators that our next meeting will take place on October 1, at 9 a.m., to continue our study of the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2025.

Before closing the meeting, I want to express my gratitude for the hard work and professionalism of the committee's support team, which helped us to hold this meeting so efficiently.

Thank you and good evening.

(The committee adjourned.)

[*Français*]

Le vice-président : Merci. Pour conclure la soirée, j'ai une question peut-être un peu difficile pour Mme Eatrides. Si un jeune Haïtien arrive à Toronto et qu'il veut se faire servir en français, est-ce que cela augmente les délais de traitement du dossier?

Mme Eatrides : Non. Pas du tout. Nous avons des commissaires bilingues dans les régions centrales. Il y a deux équipes de commissaires à Toronto qui sont complètement bilingues.

Le vice-président : Merci beaucoup.

[*Traduction*]

Maintenant que nous avons atteint la fin du temps imparti, nous allons conclure la réunion. Je tiens à vous remercier d'être venus aujourd'hui. C'est très apprécié.

[*Français*]

Merci beaucoup. Je voudrais rappeler aux témoins de bien vouloir envoyer leurs réponses écrites à la greffière avant la fin de la journée du mercredi 9 octobre 2024.

J'aimerais rappeler aux sénateurs et aux sénatrices que notre prochaine réunion aura lieu le 1^{er} octobre, à 9 heures, pour continuer notre étude du Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025.

Avant de clore la réunion, j'aimerais sincèrement remercier et souligner le travail important et professionnel de toute l'équipe de soutien de ce comité, qui nous permet de tenir cette réunion avec efficacité.

Merci beaucoup et bonne soirée.

(La séance est levée.)
